

**L'art de soigner les pieds : contenant un traité sur les cors, verrues, durillons, oignons, engelures, les accidens des ongles & leur difformité / présenté au Roi, par M. Laforest, chirurgien-pédicure de Sa Majesté de la Famille Royale.**

### **Contributors**

Francis A. Countway Library of Medicine

### **Publication/Creation**

A Paris : Chez l'auteur, rue Croix des Petits-Champs, Maison de M. Bourdet, Chirurgien-Dentiste du Roi : Blaizot, Libraire du Roi, rue Satory, à Versailles, MDCCLXXXI [1781]

### **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/kbtuzjp6>

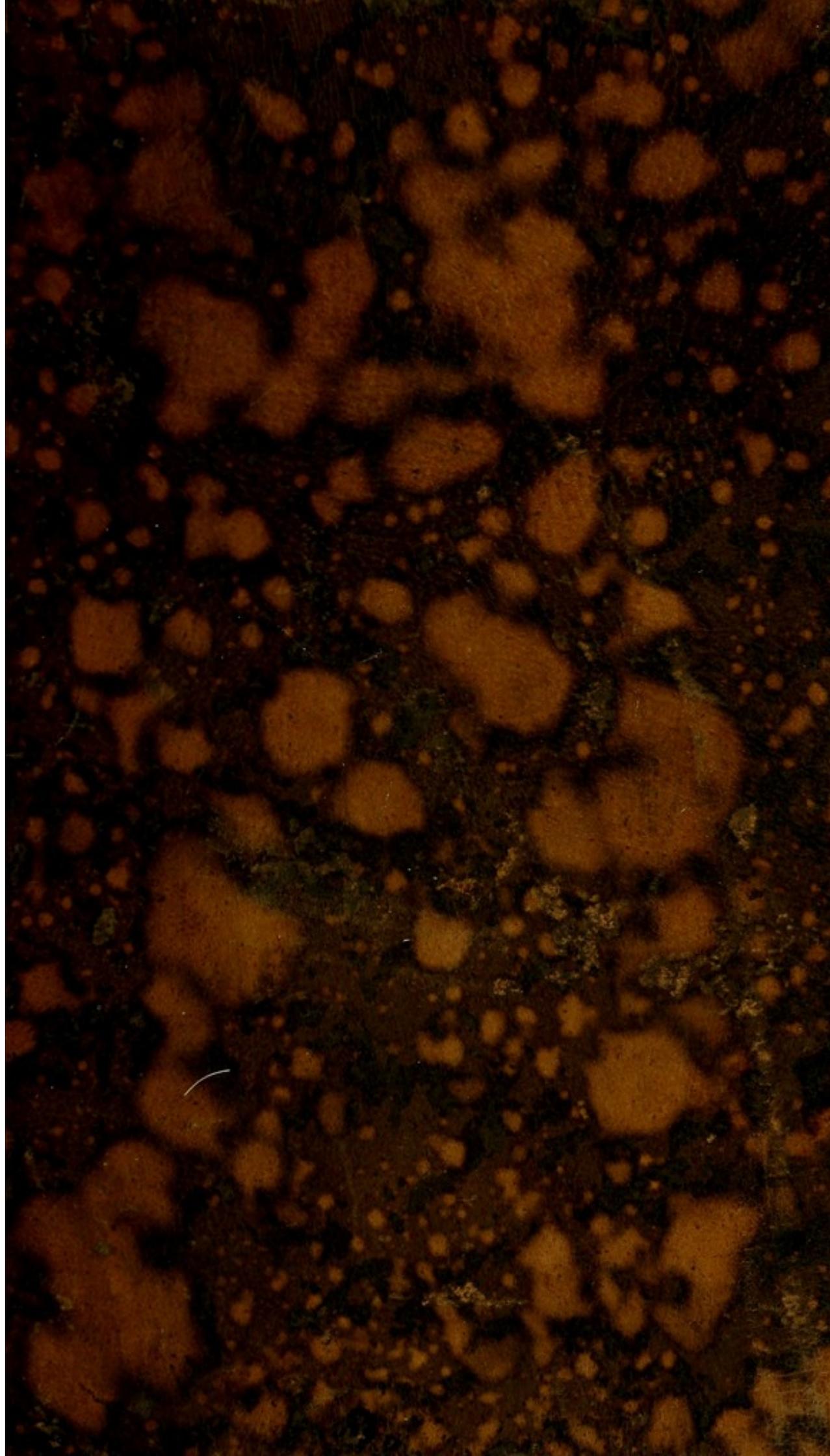
### **License and attribution**

This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

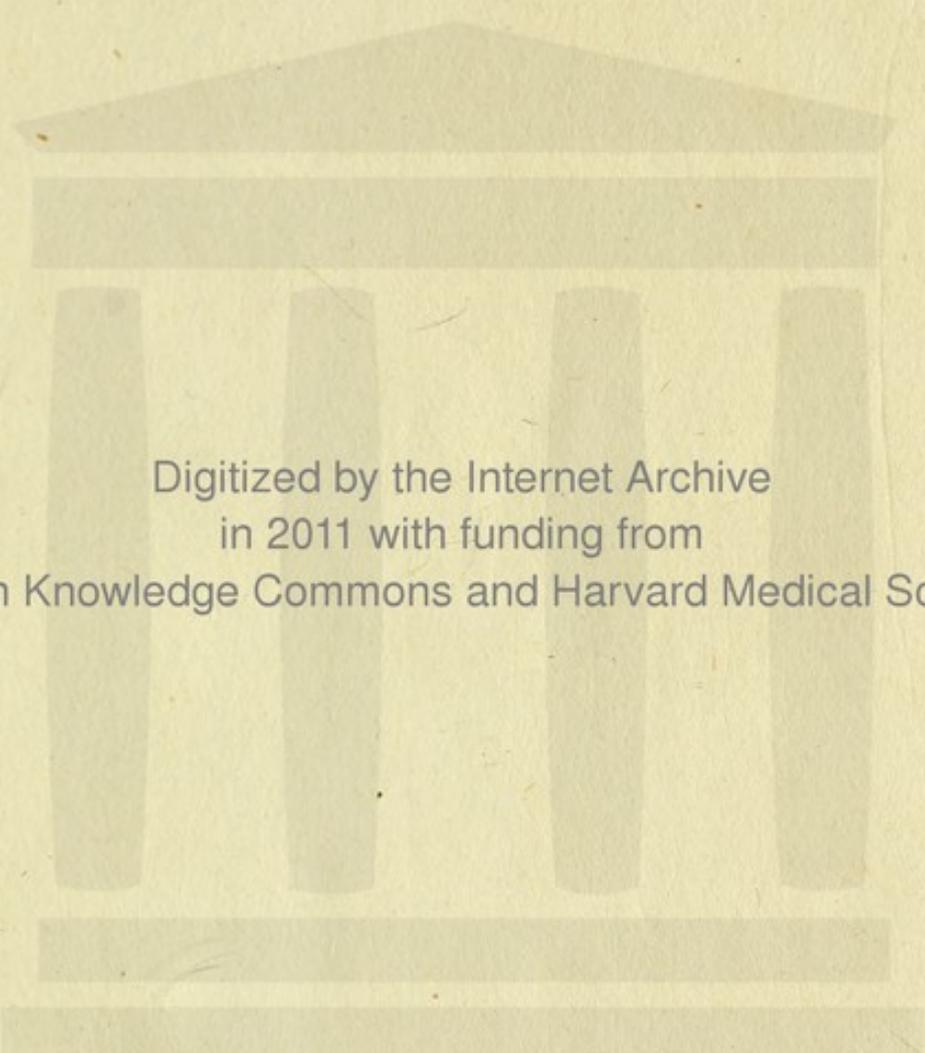
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome  
collection**

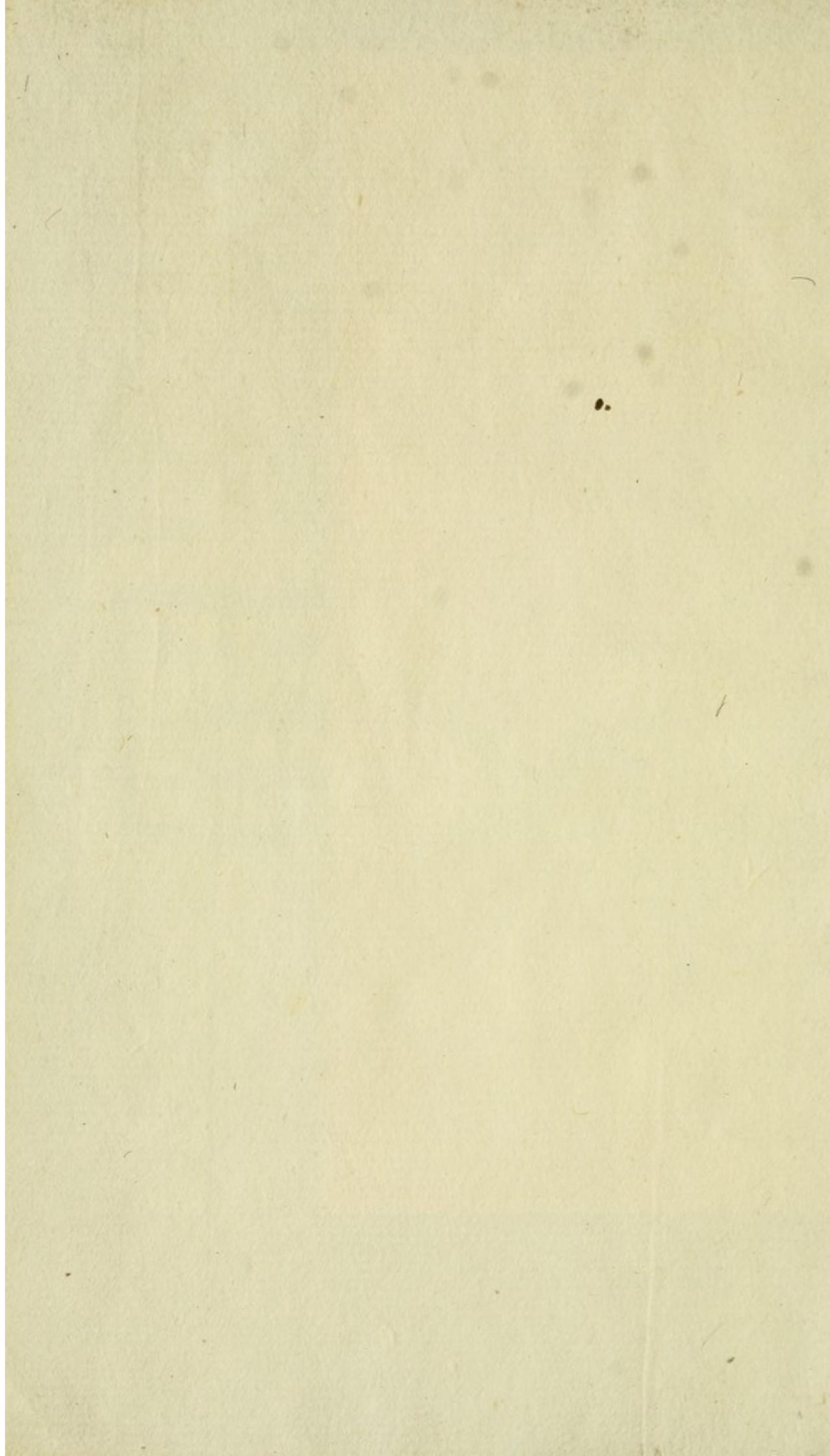
Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

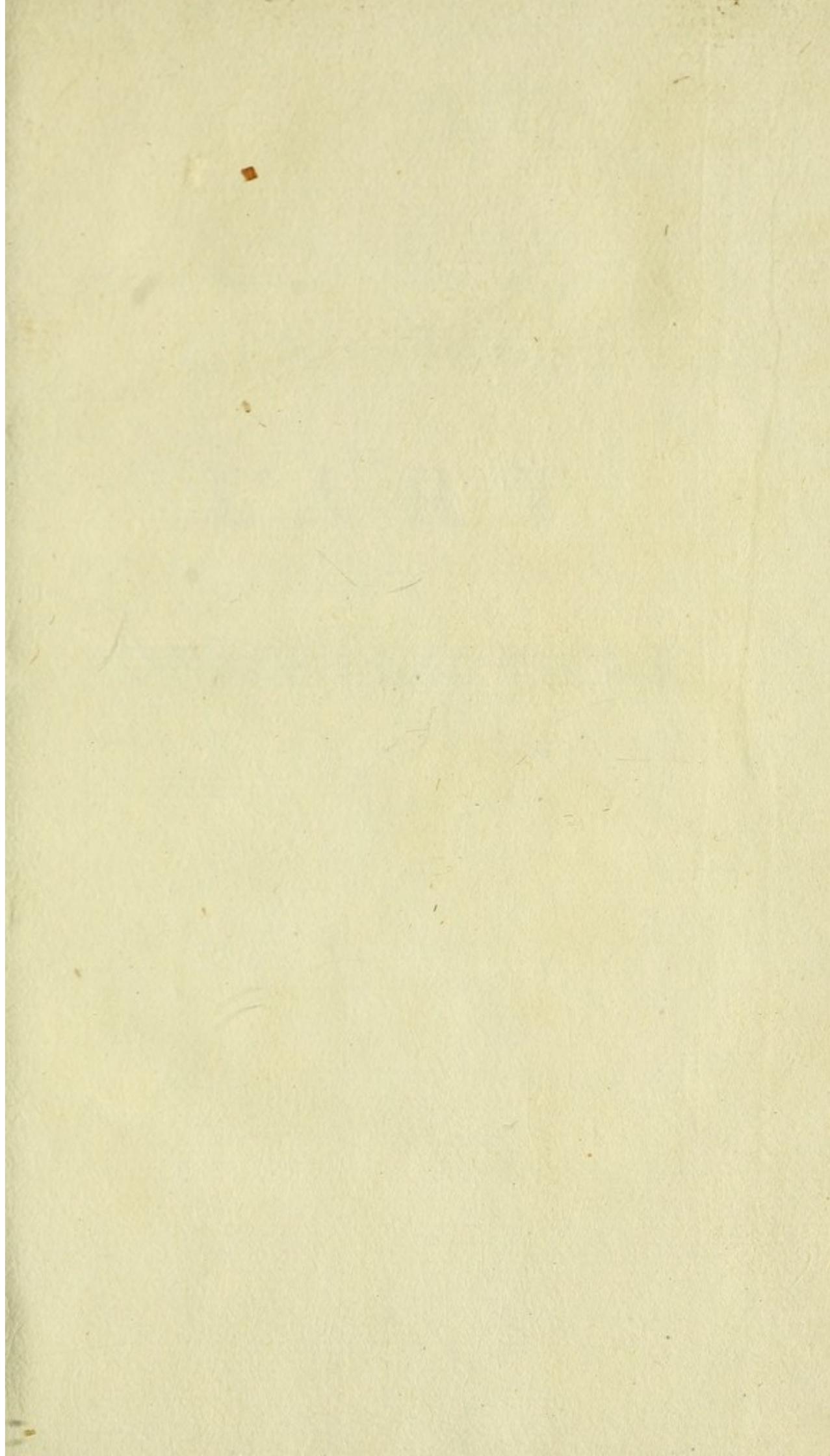


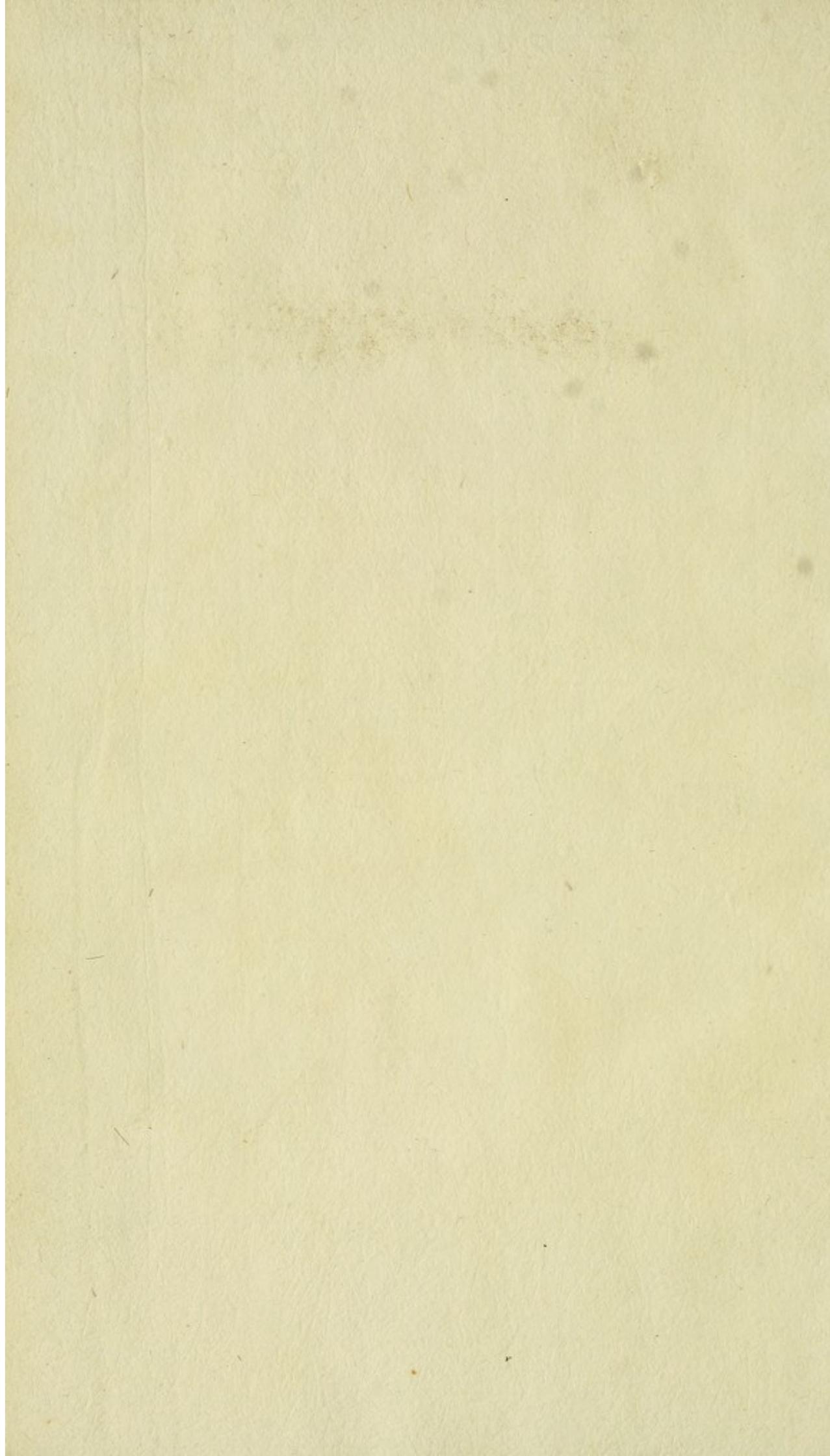
BOSTON MEDICAL LIBRARY  
in the Francis A. Countway  
Library of Medicine ~ *Boston*



Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School







AVERTISSEMENT.

Le tout est offert à tous les

Seigneurs à la Cour de France  
L'ART

DE

SOIGNER LES PIEDS.

Il se vend à Paris, chez le

la boutique, &c. &c. la demi-boutique.

---

## AVERTISSEMENT.

**L**E sieur **LAFOREST** est tous les Dimanches à la Cour. Il faut s'adresser à Versailles, au sieur *Lacomme*, Perruquier, petite Place, au coin de la rue de Marly, où l'on pourra se procurer l'eau pour la Toilette des pieds, à l'usage de la Famille Royale; ainsi que chez le sieur **LAFOREST** à Paris. Elle se vend 6 liv. la bouteille, & 3 liv. la demi-bouteille.

# L'ART

DE

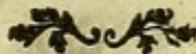
## SOIGNER LES PIEDS,

CONTENANT

Un Traité sur les Cors, Verrues,  
Durillons, Oignons, Engelures,  
les accidens des Ongles & leur  
difformité ;

*PRÉSENTÉ AU ROI,*

Par M. LAFOREST, Chirurgien-Pédicure  
de Sa Majesté & de la Famille Royale.



A PARIS,

Chez { l'Auteur, rue Croix des Petits-Champs,  
          { Maison de M. BOURDET, Chirurgien-  
          { Dentiste du Roi.  
          { BLAIZOT, Libraire du Roi, rue Satory ;  
          { à Versailles.

---

M. DCC. LXXXI.

AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

L'ART

DE

SOIGNER LES PIEDS,

CONTENANT

Un Traité sur les Cors, Verrues,  
Dartres, Ongles, Anglures,  
les accidents des Ongles & leur  
distinction;

PRÉSENTÉ AU ROI,

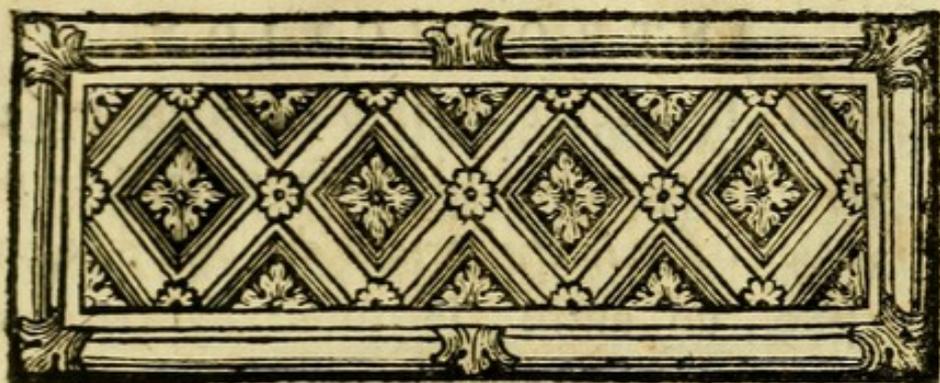
Par M. LARONET, Chirurgien-Pédicure  
de Sa Majesté & de la Famille Royale.

A PARIS,

chez M. de la Motte, Libraire, Palais-National,  
à l'entrée de la Bibliothèque, par le  
Bureau de la Librairie, au Salon de la  
Bibliothèque.

M. DC. LXXXI.

Avec Approbation & Permission.



L'ART  
DE  
SOIGNER LES PIEDS.

---

INTRODUCTION.

C'EST à feu M. Rouffelot, mon prédécesseur à la Cour, que le Public est redevable des premiers élémens de l'art de soigner les pieds. Avant lui, *Miton*, *Duval*, *Auvray*, *Pouffe* & quelques autres avoient donné des spécifiques pour les cors, & avoient acquis une certaine confiance; mais à peine ces Praticiens étoient-ils connus.

## 2 INTRODUCTION.

M. Rouffelot fit imprimer en 1762 un Ouvrage, intitulé : *Nouvelles Observations sur le traitement des cors* ; & en 1769, un autre, intitulé : *Toilette des pieds, ou Traité de la guérison des cors, verrues & autres maladies de la peau.*

Quoique ces deux Ouvrages ne contiennent pas tous les détails nécessaires sur cet objet, ils ne laissèrent pas de faire connoître leur Auteur, & de le mettre en réputation. Ils firent aussi connoître qu'il étoit possible d'obtenir des soulagemens, qui, par la suite, pourroient procurer la guérison radicale des cors & des autres incommodités qui surviennent aux pieds, ou, au moins, une cure palliative.

L'Ouvrage imprimé en 1762, ne contenoit que des détails peu satisfaisans ; mais celui que M. Rouffelot publia en 1769, faisoit le détail de ce dont le premier ne donnoit que l'idée ; aussi fut-il enlevé dès qu'il parut. Le projet de l'Auteur étoit de faire une nouvelle

édition de ce Traité si bien accueilli du public ; mais il mourut trop tôt pour l'exécuter. Devenu son successeur pour le service de la Cour , & ayant traité avec sa veuve , pour lui laisser , sa vie durant , le moyen d'élever sa famille , je demeurai possesseur de ses manuscrits , notes & observations. Je formai alors le projet de faire imprimer ce qu'une pratique constante du soin des pieds & les remarques de mon prédécesseur m'avoient appris , pour le communiquer au public , dans l'Ouvrage que je lui présente.

Une chose cependant m'arrêtoit dans l'exécution de ce projet , le défaut de qualité en public. Monsieur , Frère du Roi , m'honora , en 1778 , d'un Brevet de Chirurgien *Pédicure* , attaché au service de sa Personne ; & le premier avril de cette année 1780 , Monseigneur le Comte d'Artois m'a honoré du même titre. L'obstacle levé , j'ai mis la dernière main à cet Ouvrage. S'il

#### 4 INTRODUCTION.

n'a pas le mérite de la diction, il aura certainement celui de l'observation la plus scrupuleuse, & de la plus exacte vérité. Au mois d'octobre dernier le Roi m'a honoré de sa confiance; & ce nouvel emploi auprès de Sa Majesté, n'a fait qu'augmenter le desir que j'ai toujours eu de me rendre utile au public.

1<sup>o</sup>. Il ne faut pas confondre le soin des pieds, avec les spécifiques propres à la guérison des cors. La toilette & l'entretien des pieds consistent simplement à se les faire soigner méthodiquement, & de manière à prévenir ou détruire tous les accidens qui les affectent; ce qui ne tient en rien au charlatanisme.

2<sup>o</sup>. Comme c'est une des premières jouissances de la vie, que de pouvoir se transporter librement où la volonté conduit; si l'on sent de la douleur aux pieds, l'on néglige de marcher, & la santé, par contre-coup, en reçoit un dommage réel.

La méthode de soigner les pieds ne

peut que s'accréditer de jour en jour , puisque son but est de maintenir les pieds dans une aisance & dans une liberté continuelles, & que l'on doit regarder comme le plus grand des accidens qui puissent leur arriver, celui d'être privé de quelques mouvemens aux articulations.

Deux causes contribuent aux accidens qui affectent les pieds, la marche forcée & les chaufures; une troisième que l'on pourroit y joindre, est le peu d'attention que l'on apporte à les soigner. On doit cependant rapporter le tout à la chaufure; car, en supposant la plus grande fatigue, les pieds, malgré leur délicatesse, la supporteroient & s'endurceroient, si l'on n'en portoit pas.

Les chaufures, en effet, exposent à des frottemens continuels, qui donnent lieu à des cors, des durillons & des oignons: elles gênent les ongles dans leur accroissement; elles concentrent la transpiration naturelle, & la changent

souvent en une sueur âcre & corrosive ; la peau s'excorie : de-là résultent divers petits accidens , qui , faute de soins , donnent naissance à une infinité d'autres beaucoup plus fâcheux.

Le rapport & la connexité des différentes parties qui composent le pied , devroient bien engager à lui conserver la liberté dans tous ses mouvemens , qui déjà sont gênés par la chaussure ; cependant c'est la chose à laquelle on pense le moins.

Obligé, par état, de chercher la cause de ces accidens , j'ai examiné de près le travail que font les doigts ou orteils dans la marche, & j'ai remarqué que ces mêmes orteils étoient, non-seulement toujours en action pour maintenir l'équilibre & le poids du corps , mais encore qu'ils servoient infiniment au mouvement de progression ; ce qui souvent occasionne les douleurs momentanées qui arrivent dans ces parties.

Nous apportons tous en naissant une

manière de marcher qui nous est donnée par la nature , & qui tient beaucoup à notre constitution première : un rien peut déranger cette marche ; ce dérangement cause des douleurs auxquelles on ne fait d'abord point d'attention : l'on soulage la partie douloureuse , en fatiguant le côté opposé ; l'on perd insensiblement sa marche ; & , comme il y a beaucoup d'articulation , il en reste d'immobiles : la liqueur synoviale s'épaissit & se durcit au point de souder exactement deux os dans l'articulation ; l'on marche alors comme si l'on avoit des pieds postiches. C'est bien , je le répète , le plus grand des accidens , parce qu'il est absolument incurable.

J'ai vu plusieurs personnes à qui il auroit absolument été impossible d'écarter un de leurs orteils , pour s'être mises dans le cas dont je viens de parler, ou pour les avoir forcés dans des chaussures trop courtes ou trop étroites. Les orteils n'étoient plus rangés comme ils

## § INTRODUCTION.

devoient l'être naturellement, ce qui occasionnoit des durillons fâcheux au talon & à la plante du pied.

Les cors, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs excroissances cutanées, occupent toutes les parties du pied, mais principalement la tête des os qui entrent dans sa composition, les jointures des phalanges, dans leurs parties latérales, à leurs extrémités, ou la plante du pied. Ils sont très-douloureux, lorsqu'ils ont acquis une certaine grosseur, & qu'ils sont forcés, ou dans les changemens de temps. Ils sont tous d'une même nature, formés par la même cause, mais plus ou moins compliqués. Leur guérison n'est pas impossible; mais il est imprudent de l'affurer.

Les verrues sont ordinairement placées à la plante du pied. Elles sont très-douloureuses à cette partie, parce que tout le poids du corps porte dessus; mais il s'en trouve peu. Leur siège le plus ordinaire est aux mains; elles en

occupent indistinctement toutes les parties : elles proviennent d'une humeur lente & crasse, durcie dans les pores de la peau. Leur nature est absolument différente de celle des cors, en ce qu'elles jettent leurs racines en dehors, au lieu que les cors ont les leurs en dedans. Il y a beaucoup plus d'erreurs populaires sur leur traitement, que de moyens certains pour les guérir ; cependant je puis assurer leur guérison avec les caustiques, mais cela demande des soins & la présence d'un Praticien instruit.

Le durillon, en général, est une suite des divers frottemens qui macèrent & détachent l'épiderme, ou surpeau. Comme elle se régénère avec beaucoup de facilité, il s'en détache une grande quantité, qui, se réunissant, forme une espèce de carton.

Le durillon se détruit, en détruisant la cause qui y a donné lieu. Le moyen de lui procurer une guérison palliative, est de le diminuer avec un instrument commode.

Les oignons ont leur siège sur la tête de l'un des os du métatarse , & à son articulation avec le pouce ; ils sont souvent la suite de la dépression des lames osseuses de la tête de cet os , causée par une chaussure trop courte. Les femmes y sont plus sujettes que les hommes , parce que leur chaussure leur jette toujours le pied en devant , & comprime l'articulation de cet orteil.

La pression des oignons contre la chaussure arrête la circulation , & cause la stagnation des liqueurs ; elles entrent alors en fermentation , & souvent elles s'abcèdent avec douleur : il ne faut pas en ce cas s'efforcer de marcher. J'indiquerai ci-après les moyens de les soulager , ou de les guérir.

Les maux qui surviennent aux ongles sont de deux espèces. Ils proviennent , ou d'un vice de première conformation , ou d'accidens inattendus , comme lorsqu'il tombe dessus quelque corps pesant , ou qu'ils éprouvent un choc violent. Je

détaillera cet objet à son article. Je dirai seulement ici, qu'à l'égard des accidens qui leur arrivent, il faut, le plus tôt possible, y remédier, si l'on veut éviter leurs mauvaises conformations.

Il est une espèce d'incommodité, qui souvent affecte les pieds, & qu'on nomme engelures ou mules, suivant l'endroit auquel elles s'attachent. Cette incommodité a pour principe la stagnation du sang, causée par le resserrement des vaisseaux capillaires de la peau, ce qui n'est occasionné que par la rigueur du froid. Les humeurs, ainsi fixées, déchirent & ulcèrent les parties, & leur séjour les rendant plus âcres, occasionne la douleur qu'on y éprouve.

La transpiration naturelle, interceptée par les chauffures, ne demande que des soins. La sueur perd le pied; la peau s'excorie, se brûle, blanchit, & il devient très-douloureux. On trouvera ci-après les moyens de parer à cet inconvénient.

Il n'est point de petits maux aux pieds ; parce qu'ils donnent naissance à une infinité d'autres, beaucoup plus fâcheux, comme je viens de le dire ; mais c'est particulièrement dans la jeunesse que l'on doit y faire attention, parce que, dans ce temps, il est toujours possible de remédier aux accidens.

Ce sont ces considérations qui me font hasarder d'écrire sur une partie qu'il faut tirer de l'avilissement. Mon désintéressement sera bien prouvé, quand le public connoîtra, par les détails exacts de ma manière d'opérer & de soigner les pieds, que je n'ai d'autres vues que de lui être utile. Je suis même persuadé que mon exemple encouragera nombre de Praticiens, en cette partie, à tâcher de mériter sa confiance, & j'aurai alors le bonheur d'avoir contribué à délivrer, ou préserver l'humanité de maux, qui, légers en apparence, vont souvent jusqu'à conduire au tombeau; ce qui n'est pas sans exemple.



---

## CHAPITRE PREMIER.

### D E S C O R S.

#### ARTICLE PREMIER.

##### *Définition des Cors.*

**L**E cor a pris différentes dénominations , suivant les différens Auteurs. Avicenne (a) le définit une excroissance à peu près de la nature des ongles, laquelle vient près des jointures & vers les extrémités des doigts des pieds : il le nomme *Corne de pieds*. Cette définition ne paroît pas conforme à la nature des cors.

Les Latins ont appelé le cor, *verruë blanche* ou *clou*, par la ressemblance qu'il a avec la tête du clou. Quelques-uns l'ont encore nommé *œil de pie* ou de

---

(a) Lib. 14.

*coq*, à cause d'une certaine tache noire que l'on apperçoit au centre, & que l'on diroit être la prunelle d'un œil.

Plusieurs Auteurs, dans leurs Traités complets sur l'art de guérir, ont dit un mot de cette partie. Celse (*a*), traitant des maladies de la peau, distingue les cors qui abondent moins en sang, que les autres excroissances de la peau. Bernard Valentin (*b*) en fait mention dans sa grande Chirurgie, & rappelle des exemples de malheurs arrivés par la section imprudente des cors. Juncker (*c*) en fait un article détaillé, dans lequel il cite divers moyens propres à leur guérison. Verduc (*d*) touche aussi cet objet dans sa Pathologie. Heister (*e*) en donne un Chapitre entier, qu'il divise

(*a*) Lib 5. cap. 28. n°. 14.

(*b*) Sect. 4. §. 3.

(*c*) Cap. 176.

(*d*) Tom. 2. cap. 51. art. 2.

(*e*) Cap. 176.

en deux articles. Dolœus (*a*) dans son Encyclopédie , Pigray (*b*) dans son Epitome , Lavauguion (*c*) dans son Traité des opérations , Col-de-Villars (*d*) dans son Cours de Chirurgie , & nombre d'autres , traitent des cors des pieds ; mais , après avoir parcouru tous ces Auteurs , on a le désagrément de voir qu'ils se sont presque tous copiés , sans entrer dans aucuns détails satisfaisans sur cette partie.

En général on pourroit définir le cor, un tubercule rond , ou excroissance cutanée , qui approche de la nature de la verrue , ou du durillon , parce que , dans ce cas , il paroît une éminence sur la peau.

M. Wisemann (*e*) pense qu'il y a une différence essentielle entre le cor

(*a*) Lib. 7.

(*b*) Chap. 13.

(*c*) Chap. 45.

(*d*) Des tumeurs , chap. 5. art. 12.

(*e*) Chirurg. lib. 1. c. 20.

& la verrue , en ce que celle-ci pousse la peau en dehors , & que l'autre , commençant , à la cuticule , jette ses racines en dedans.

La pratique m'a confirmé cette vérité ; je puis même ajouter qu'il y a encore une très-grande différence entre le cor & le durillon , en ce que celui-ci n'occupe que la superficie de la peau , & que jamais il ne pénètre plus avant , tandis que le cor & la verrue ont leur siège dans la partie la plus intérieure de la peau , nommée le cuir.

Je vais , sans m'arrêter à de plus amples détails , passer au développement des causes de cette infirmité.

## A R T I C L E I I.

### *Des causes & de la nature des Cors.*

O N attribue la cause du cor à une humeur épaisse & visqueuse , durcie dans les pores de la peau par une pression constante , qui forme enfin une substance calleuse.

(a) Platérus prétend que ces excroissances sont produites par le suc nourricier, destiné à l'usage de la peau, arrêté & durci dans les pores par une pression constante.

Selon le système de Lavauguion, il semble que la cause du cor provienne de la rupture des filamens nerveux du rézeau, ou *plexus* de la peau, & qu'alors le suc nourricier qui se distille continuellement de leurs extrémités, se coagule sous l'épiderme, & forme, par son épaisissement la substance du cor.

Ce système est non-seulement vraisemblable, mais encore il se rapporte à tout ce que j'ai pu examiner dans la pratique; car je n'ai jamais trouvé un vrai cor qui ne soit ou sur l'articulation des phalanges, ou à l'extrémité de l'une d'elles.

Je conclus de-là que la cause du cor

---

(a) Troisième titre de l'Extubérance, page 323.

& celle du durillon font la même. C'est une pression, ou un frottement qui leur a donné lieu ; à la différence cependant que la pression constante donne plus souvent des cors , comme les frottemens donnent des durillons , parce qu'ils attaquent plus particulièrement l'épiderme, ou surpeau , & que son siège est dans cette partie , tandis que la pression constante fait éprouver au plus profond de la peau un serrement contre la tête des os ; serrement qui cause ensuite le déchirement. Ce qui suit va le prouver.

En découvrant légèrement la superficie d'un cor avec instrument tranchant , on apperçoit quelquefois deux & même trois points blancs, que le vulgaire appelle *racines* du cor ; ce sont autant de déchiremens , ou , pour mieux dire, autant de points de rupture où la circulation de la lymphe s'est arrêtée & épaissie.

J'ai trouvé la substance calleuse du cor quelquefois si ferme & si sèche , que ceux qui en étoient incommodés , brus-

quant la douleur , occasionnoient bientôt des meurtrissures qui formoient des tumeurs & des abcès ; & , dans ce cas , le foyer de la suppuration , se trouvant au plus profond , & le pus ne pouvant se faire jour à travers le cal , il occasionnoit des ravages affreux , qui , par un caprice de la nature , ont opéré la guérison radicale , parce que la présence du pus avoit détruit les adhérences du cor , & que , lors de la cicatrice , les liqueurs avoient pris d'autres routes ; mais c'est un moyen bien dangereux.

Quelquefois cette substance est comme de la glu , par trochique assez considérable ; mais cela n'arrive qu'aux personnes avancées en âge , & dont les cors sont anciens , parce qu'il y a longtemps que la nature s'est frayée cette route , qu'elle s'y dégage en abondance , & que les liqueurs sont dans un plus grand degré d'atténuation.

Je l'ai vue (rarement à la vérité) fermenter , au point de se dissoudre en

eau, renfermée dans une espèce de kiste, que l'on trouvoit après avoir découvert la première superficie.

Il se trouve nombre de cors, en dessous desquels il y a une petite poche pleine d'un sang vermeil, qui, dans l'instant où il entre en fermentation, cause de grandes douleurs.

Il est une espèce de cor qui se place aux articulations des phalanges des orteils, particulièrement au petit doigt, & qui cause des douleurs cruelles. Je l'ai examinée de près, & j'ai cru reconnoître que ce cor provenoit, comme les autres, de la rupture, ou du déchirement des filamens nerveux de la peau; mais que ces déchiremens s'étant fait dans un temps où les capsules des articulations ont été tuméfiées, il s'est fait une adhérence de la peau avec ces capsules ligamenteuses; & cela est d'autant plus douloureux, qu'au moindre frottement, la peau, faute de jouissance, s'en trouve vivement affectée.

Ordinairement ces cors abondent moins en matière excrémenteuse à leur superficie; mais, au moyen de l'adhérence, les liqueurs étant les mêmes, il n'est pas étonnant qu'elles se soient ouvert des passages, & qu'elles se pompent mutuellement.

Je ne dois pas oublier de dire que tous les vrais cors ne viennent pas seulement aux orteils. J'ai dit que le frottement sur les parties osseuses, ou la pression extérieure, causoit les déchiremens qui donnent naissance aux cors; la plante du pied, ses parties latérales même en sont quelquefois attaquées: alors ces cors sont environnés d'un fort durillon qui augmente leur volume, qui les fatigue beaucoup, & qui les rend très-douloureux.

### ARTICLE III.

*De la douleur occasionnée par les Cors.*

PLUSIEURS causes contribuent à la douleur occasionnée par les cors. J'ai

déjà fait voir que ceux qui avoient des adhérences aux membranes, étoient très-douloureux.

Quant aux cors ordinaires, qui ont à leurs extrémités une forme calleuse, il se fait une filtration continuelle. La source étant au fond, il faut qu'elle fasse effort pour se faire jour, & elle occasionne par-là des tiraillemens affreux & insupportables; ce qui cause quelquefois une inflammation très-douloureuse.

Le cor est absolument insensible en lui-même; la douleur n'est occasionnée que par l'intimité & l'adhérence qu'il a avec la peau. La preuve en résulte de la quantité que l'on peut en emporter avec l'instrument, sans causer aucune douleur.

L'on pourroit comparer l'humeur excrémenteuse qui forme la substance du cor, à de la corde à boyau, laquelle se resserre dans la sécheresse, & se gonfle dans l'humidité. Dans l'un & l'autre cas, elle cause de la douleur, & souvent

inflammation ; *ce qui*, comme le prétend *Dionis* (a), fait dire à tous ceux qui en sont incommodés, qu'ils ont aux pieds un almanach qui leur annonce le changement de temps.

Avant d'indiquer les moyens de guérison palliative, ou radicale des cors, je crois devoir indiquer ceux de faire cesser & disparaître certaines excroissances cutanées, qu'il ne faut pas confondre avec les cors. C'est ce que je vais faire dans l'article suivant, pour mettre ceux qui en sont incommodés, en état de les distinguer & d'être en garde contre les charlatans, qui, ayant pu guérir ces sortes d'excroissances, se flattent de guérir également toute espèce de cors.

---

(a) Opération de Chirurgie, page 656.



*De quelques excroissances cutanées, auxquelles on donne vulgairement le nom de Cors.*

IL survient aux pieds nombre d'excroissances cutanées dont le détail seroit ici hors de place. On peut consulter les Auteurs qui ont traité des maladies de la peau, principalement le Docteur *Turner* (a) & autres. Comme je n'ai pris pour sujet de ce Traité que ceux des accidens qui sont causés, soit par la fatigue de la marche, soit par les chaufferes, je me borne à cet objet.

Il se fait entre les orteils des frottemens en marchant. Si ces frottemens sont continus, ils brûlent la peau; elle devient blanche de la largeur d'une lentille, parce que la sueur ou la transpiration interceptées, occasionnent une inflammation dans ces parties.

---

(a) Traité des maladies de la peau, art. 2. chap. 5.

Le moyen d'être foulagé , c'est de faire emporter avec un instrument la partie blanche & brûlée , de se reposer , & de mettre entre les orteils affectés un morceau de mouffeline unie , qui dessèche cette partie. Il ne faut pas craindre que le coton cause d'accident , parce que ces parties ne sont jamais au vif.

Entre le petit orteil & le voisin , près de leur articulation avec les os du métatarse , la peau se trouve continuellement comprimée & pincée en marchant , ce qui détache l'épiderme ; & , par la facilité qu'elle a de se régénérer , elle jette continuellement à l'extérieur des superfluités que j'ai vues quelquefois égaler la grosseur d'une noisette.

Le moyen le plus certain de se délivrer de cette incommodité , c'est de faire emporter , avec un instrument tranchant, ce superflu. Le fond se trouve vif & vermeil , c'est ce qui cause de la douleur , parce que ces excroissances ,

imbues d'une sueur âcre & corrosive, irritent perpétuellement ces parties.

Après cette opération, il faut fortifier l'espèce de plaie avec de l'eau-de-vie de lavande, ou autre infusion de simples à froid dans l'eau-de-vie. On garnit ensuite l'entre-deux des doigts avec du coton cardé, que l'on a soin de changer tous les jours, parce qu'il se pelote, & l'on se repose autant qu'il est possible.

On peut traiter ces incommodités comme les brûlures, parce que ce sont en effet des espèces de brûlures, causées par le frottement que souffrent les orteils dans le marcher. L'onguent qui suit m'a souvent réussi :

Deux Blancs d'œufs,  
deux onces de Tutie d'Alexandrie,  
deux onces de Chaux vive, lavée  
dans neuf eaux,

une once de Cire neuve;

Ajoutez-y autant d'Huile rosat qu'il  
en faudra pour en faire un On-  
guent de moyenne consistance.

Pour l'employer , on prend de la laine grasse ; on en forme un peloton que l'on enduit de cet onguent , & on l'afujettit avec une petite bande entre les deux doigts.

J'observerai que ces excroissances se trouvent plus particulièrement aux pieds des femmes. Elles sont occasionnées par leurs chaussures, qui contiennent leurs pieds comme dans une espèce d'entonnoir, où ils s'efforcent toujours d'entrer, au moyen de la hauteur de leurs talons.

Enfin , à divers endroits du pied , par un desséchement des fibrilles nerveuses de la peau , il se forme à la superficie de petits nœuds qui ne laissent pas de gêner les parties voisines , & qui , d'ailleurs , prennent de l'accroissement ; ce qui est aussi gênant que si l'on avoit des grains de sable dans ses chaussures. Il faut les emporter au plus profond de la peau , cela lui redonne son élasticité première ; & , comme il est possible de les emporter entièrement , & qu'il ne

reste aucune végétation , une ou deux opérations délivrent pour toujours de cette incommodité.

### A R T I C L E V.

#### *De la Cure palliative des Cors.*

LA cure des cors se divise en *palliative* , & en *radicale*. Souvent celle-ci est la suite de l'autre ; mais elle ne peut jamais se tenter , que l'on n'ait mis la première en usage.

La cure palliative consiste à emporter & extraire , autant qu'il est possible , le cal des cors , avec un instrument tranchant , car il est certain que les cors se reproduisent des racines du cal que l'on n'a pu extraire.

Plusieurs personnes font dans l'usage de mettre leurs pieds dans l'eau une demi-heure , ou environ , avant de procéder à cette opération ; mais il est bien plus avantageux de les faire couper & extraire à sec , lors , toutefois , que l'on confie ses pieds à un Praticien prudent.

Celui qui opère peut & doit découvrir, sans douleur, la superficie des cors: cela lui fait appercevoir les différens couloirs de la matière excrémenteuse, qui s'annonce par autant de points blancs ou noirs, que vulgairement on nomme *racines du cor*. On les cerne au plus profond, ce qui est d'autant plus facile, que ces parties, n'étant pas ramollies par l'eau, paroissent fort distinctes.

Il ne faut employer aucune force pour couper les cors, mais seulement contenir l'instrument, & en élever le tranchant, afin qu'il ne s'engage pas dans le cal. L'instrument qui sert à découvrir la superficie du cor doit être plat; & ceux qui doivent servir à cerner les racines doivent être pointus & concaves, afin de les extraire au plus profond. Si cependant la superficie du cor étoit si ferme & si sèche, que l'on ne pût l'emporter sans courir le risque d'émousser le tranchant de l'instrument, ou causer des tiraillemens douloureux, il faudroit

bien l'humecter avec de l'eau tiède simple, ou avec des spiritueux.

Les cors qui, après avoir été découverts à leur superficie, ne laissent appercevoir aucun point blanc ou noir, ne doivent pas être coupés fort avant, autrement ils saigneroient. Il faut, quand on apperçoit au fond une couleur de chair assez naturelle, tondre les environs, & l'opération est faite. S'il existe au dessous du cal une espèce de kiste rempli d'eau, il faut lui donner issue; & s'il y a du sang prêt à s'extravafer, ce qui s'apperçoit à une tache rouge & vermeille qui occupe le centre, il faut enlever tout ce qui est cal, & ne laisser qu'une pellicule sur la poche de sang qui se desséchera, ou, ce qui est mieux, lui donner issue.

Cette première opération bien finie, l'on met les pieds dans l'eau environ un quart d'heure; les adhérences à la partie calleuse que l'on vient d'extraire, se gonflent; il paroît, où étoit le cal,

une élévation très-blanche & spongieuse , que l'on emporte de nouveau au sortir de l'eau. C'est alors que l'on peut être assuré d'avoir obtenu une guérison palliative assez durable ; souvent même , par ce moyen , j'ai détruit plusieurs cors. Je vais à présent détailler les inconvéniens qui suivent la méthode de mettre ses pieds dans l'eau avant de faire couper ses cors , & indiquer les vrais moyens de les soigner soi-même avec sûreté.

Mettre ses pieds dans l'eau , c'est donner lieu à un ramollissement de toutes les parties calleuses ; c'est mettre & le cal , & les chairs qui l'avoisinent , dans un même état , de manière qu'il n'est plus possible à celui qui opère de distinguer ce qui est cal d'avec les chairs , & il a bien plus de peine à conduire l'instrument. Il se contente alors de cerner le cor au plus profond , & de tondre les environs.

Mais quelque habileté , quelque con-

noissance que l'on ait dans cette partie, il est impossible de ne pas laisser exister quelque portion calleuse, qui ne seroit pas restée en suivant la méthode que j'ai précédemment indiquée.

Cependant cet usage ne doit pas être pros crit entièrement ; car, si l'on coupe les cors soi-même, il est bon de mettre ses pieds dans l'eau demi-heure avant : la raison de cette précaution est, que l'on est toujours mal à l'aise pour opérer, & que si, malheureusement, en coupant un cor, l'instrument venoit à s'engager dans le cal avant que l'on eût senti de la douleur, on pourroit avoir attaqué une partie nerveuse ou tendineuse, ouvert les membranes de l'articulation & séparé les ligamens, ce qui peut causer des ravages affreux, & même la mort.

Il ne faut pas croire qu'en coupant un cor, & le faisant saigner, il peut s'en suivre la mort ; c'est une erreur : s'il arrive des accidens fâcheux, ils ne peuvent être que les suites de la négligence.

& du peu de soin que l'on apporte à ces coupures ; car souvent , en coupant un cor soi-même & à sec , l'instrument s'engage dans le cal jusqu'au vif ; on retire l'instrument , & le cal , venant à se rejoindre , enferme ou du sang qui s'extravase , ou de la mal-propreté , ce qui cause une suppuration souvent dangereuse , particulièrement si le sang est attaqué de quelque vice , ou si les personnes sont fort âgées , & ont par conséquent les extrémités foibles & débiles.

Cette cure , que je nomme palliative , pourroit s'appeler de préparation pour parvenir à la radicale ; car il seroit impossible d'espérer cette dernière , si l'on n'avoit primitivement mis celle-ci en usage.

#### ARTICLE VI.

##### *De la Cure radicale des Cors.*

Il faut toute la hardiesse possible pour assurer la guérison radicale de toute espèce de cors , & une confiance aveugle

& téméraire pour se livrer aux épreuves dangereuses que l'on met en usage, & dont on est souvent la victime.

J'ai fait voir la nature des cors, & prouvé le peu d'assurance que l'on pouvoit donner de leur guérison; mais, d'ailleurs, il est facile de juger soi-même que lorsque la nature s'est frayé la route d'un écoulement quelconque, il est extrêmement difficile de la changer. Tout ce que l'on peut faire, c'est d'essayer avec circonspection de la détourner; mais on ne peut jamais en assurer la réussite positive.

J'ai fait quantité d'épreuves sur nombre de personnes qui auroient tout risqué pour en obtenir la guérison: elles m'ont souvent réussi; mais j'ai employé divers moyens, & souvent je n'ai réussi que contre mon attente, tandis que celles qui me paroissoient infailibles n'avoient aucuns succès.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la recherche d'un spécifique pour les cors

en général, a été reconnue infructueuse. Le Docteur *Turner* (a) dit, d'après *Sydenham*, l'Hippocrate Anglois, que si quelqu'un employoit toute sa vie à découvrir un spécifique pour les cors, il mériteroit bien de la postérité, & auroit suffisamment servi le genre humain.

D'après des autorités de cette espèce, ne seroit-ce pas une folie que de se vanter de posséder un spécifique radical pour la guérison de toute espèce de cors? n'est-ce pas une absurdité incroyable d'imaginer que le même spécifique agira avec la même force sur les qualités différentes des peaux? Il faut n'avoir jamais vu ni suivi l'accroissement & la destruction des cors, pour tenir un pareil langage.

Les gommes sont un des meilleurs spécifiques pour la guérison des cors; j'ai particulièrement éprouvé cet effet

---

(a) Traité des Maladies de la Peau, tom. 2, chap. 5.

du *galbanum*. Il échauffe , attire & résout : avec ces qualités , il opère souvent la guérison des cors ; mais il est d'une odeur si fétide , qu'il faut en quelque forte se séquestrer de la société pendant que l'on en fait usage. On le fait dissoudre dans le vinaigre , & l'on en met gros comme un pois sur les cors , après les avoir bien préparés ; on les couvre ensuite de peau , & l'on a soin de changer cet opiat toutes les vingt-quatre heures , & de racler la petite surpeau. La poix navale dont se servent les cordonniers , est fort bonne pour les détruire ; on l'emploie comme le *galbanum*.

La gomme ammoniac ramollit , attire & résout les tumeurs & duretés , ce qui la rend bien efficace pour guérir les cors. En général , tout ce qui amollit , fond & résout , a la même propriété , mais principalement toute espèce de gomme. Je vais donner quelques recettes d'emplâtres qui m'ont également bien réussi,

*Emplâtre composé par Sennert.*

Une once de Poix navale ;  
une demi-once de Galbanum dis-  
sout dans le vinaigre ;  
un scrupule de Sel Ammoniac ;  
un gros & demi de grand Diachy-  
lum.

Mêler le tout selon l'Art.

*Du Recueil des Méthodes de M. Helvetius.*

Une demi-once d'Antimoine cru ,  
pulvérisé ;  
deux dragmes de Mercure doux ;  
& six grains de Sublimé corrosif.

Broyez le tout pendant long-temps sur le porphyre, & l'incorporez exactement avec l'huile d'œuf, pour en faire un onguent de moyenne consistance. L'on en applique sur le cors, gros comme une lentille, après qu'il a été bien préparé ; l'on réitère toutes les vingt-quatre heures ce même pansément ; il m'a souvent réussi.

Je joindrai, d'après M. Rouffelot (a), la recette d'un onguent que feu Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Comte de Clermont, Prince du Sang, fit plusieurs fois composer en sa présence, pour le distribuer *gratis*.

Prenez de la Céruse lavée à l'eau rose, de la Litharge broyée à l'eau de muguet, du Minium purgé à l'eau de morelle, de chacun trois onces; de l'Huile de Rose par infusion, vingt-deux onces, de la Cire vierge, jaune, une livre: mettez le tout dans une terrine vernissée, joignez y quatre onces d'Eau de Morelle; faites cuire le tout à petit feu, jusqu'à ce que l'eau soit évaporée, en remuant toujours avec une spatule de bois, pour empêcher la litharge de brûler, & pour qu'elle se communique: quand vous appercevrez que le tout ensemble prendra consistance, vous retirerez la terrine du feu, pour y ajouter sept gros de

---

(a) Toilette des Pieds, page 33.

Camphre raffiné & broyé dans six à sept gouttes d'esprit d'eau-de-vie de lavande, & six gros de Térébenthine; alors vous remuerez le tout jusqu'à ce qu'il ait pris une consistance d'emplâtre; vous l'étendrez sur un marbre pour en faire des magdaléons. Il faut, pour s'en servir, employer de la peau de gant.

J'ai éprouvé tous ces emplâtres, dans lesquels, s'il y entre des caustiques, il entre aussi assez de correctifs pour que l'on n'ait rien à craindre; & je puis assurer que les peaux les plus délicates ne risquent point d'en faire usage; au contraire, l'usage réitéré de leur application peut amener la destruction des cors, en ne gênant plus la circulation. L'on peut encore employer avec beaucoup d'efficacité les emplâtres qui suivent :

L'Emplâtre de Vigo avec ou sans le Mercure.

Celui de Grenouille avec le Mercure.

Celui *de ranis* de Mynsicht , le mucilage , le diapalme , &c. ; & l'on en recevra de grands soulagemens , même la guérison , si les cors ont été bien préparés , & pourvu que l'on soit constant dans l'application du remède.

Je vais encore indiquer quelques moyens plus simples , mais desquels il ne faut attendre que des soulagemens momentanés , parce qu'il faut toujours en venir à faire extirper le cal.

La Cire verte à cristaux , ou la Cire molle dont se servent les Notaires , le Savon de toute espèce , la peau d'Empois que l'on trouve chez les Chandeliers , la Joubarbe pilée , les feuilles de Souci , celles de Rose , la Vermiculaire qui croît le long des murailles , la feuille de Lière & autres adoucissans & émolliens , qui maintiennent le cal des cors dans un état de mollesse & de dissolution , peuvent s'employer.

Les remèdes caustiques sont sans contredit les plus spécifiques pour la des-

truction radicale des cors , après qu'ils sont bien préparés ; mais les inconvéniens de l'emploi sont très-dangereux , parce que ces caustiques venant à se fondre , peuvent attaquer le genre nerveux , les tendons , & faire des ravages affreux. J'aimerois mieux me servir des cautères actuels pour cautériser les différens couloirs de la matière excrémenteuse ; car c'est tout ce que l'on peut desirer que de diviser la matière , & lui faire enfler d'autres routes que celle qui produit la formation du cor.

Avicenne (*lib. 4.*) conseille de dessécher par degré le cor avec un morceau de bois enflammé , qu'on approchera du mal le plus qu'on pourra : il faut , selon lui , réitérer cette opération jusqu'à ce que le cor soit emporté , & appliquer ensuite du beurre cuit , pour achever de dessécher la racine du cor.

Chauliac (*a*) indique un autre remède

(*a*) Chap. 7 de son sixième Traité.

dont l'effet me paroît aussi incertain que celui du précédent. Il faut, dit-il, racler la partie du cor qui excède, & l'aplanir le plus qu'il sera possible; ensuite appliquer une platine de fer blanc, ou un emplâtre, au milieu de laquelle sera percé un trou de la grandeur du cor, & verser une goutte de soufre brûlant, qu'on laisse éteindre sur la partie du cor; après quoi le frotter avec du cérat, & prendre du repos.

M. Rouffelot (a) rapporte l'histoire d'une personne de considération, renfermée depuis dix ans au Château de la Bastille. Il dit que cette personne, après avoir guéri des verrues qui lui défiguroient les mains, employa avec autant de succès le même moyen pour ses cors. Elle faisoit un peloton de la toile d'une araignée, le posoit sur le cor, & y mettoit le feu; la toile, ainsi pelotée, ne se consumant que par degrés, lui faisoit

---

(a) Toilette des Pieds, page 63.

ressentir les plus vives douleurs ; mais elle parvint par ce moyen à faire disparaître ses verrues, & ensuite ses cors.

J'ai indiqué ces trois remèdes violens, parce que, s'il se trouve quelqu'un assez téméraire pour les mettre en usage, la douleur cruelle qu'ils feront éprouver, avertira qu'on ne doit pas pousser la tentative plus loin. Le dernier de ces moyens m'a cependant réussi ; mais il ne faut pas l'employer indistinctement sur tous les cors.

J'avoue qu'une personne qui souffre, ose quelquefois tout entreprendre pour obtenir du soulagement, & que dans ce cas on emploie sans répugnance les remèdes les plus forts, croyant en éprouver de plus prompts & de meilleurs effets ; mais il seroit fort imprudent de courir les risques de s'estropier, ce qui arriveroit, si les cors avoient de fortes adhérences aux parties nerveuses ou tendineuses de la plante du pied ou des orteils ; &, dans le cas où l'on se

détermineroit à employer ces moyens , il ne faudroit jamais les risquer de son chef, mais appeler ceux qui sont en état de juger & du mal & du remède.

Une dernière réflexion qui mérite que l'on y fasse attention , c'est de ne jamais employer que des palliatifs dans le cas où les cors sont douloureux, & lorsqu'il y a inflammation: si l'on veut tenter la cure radicale , il faut attendre que l'inflammation soit dissipée, pour ne point risquer d'augmenter le mal.

Lorsqu'un cor est douloureux & qu'il y a inflammation , il n'y a plus à balancer; il faut prendre du repos, pour tâcher d'obtenir la résolution de l'inflammation, qui peut n'avoir été causée que par une marche forcée, ou par des chaussures gênantes. Mais, dans le cas où l'inflammation ne diminueroit pas, c'est une preuve qu'il y aura abcès aux environs ou au dessous du cal; il faut alors appliquer sur le cor un emplâtre d'onguent de la Mère, que l'on étend

sur un morceau de peau de gant de la largeur d'une pièce de vingt-quatre sous, & couvrir le pied d'un cataplasme composé de mie de pain & de lait, auxquels on ajoutera deux jaunes d'œufs. L'on changera ce cataplasme aussitôt qu'il se desséchera. L'on peut même, si l'inflammation est considérable, faire sur toute la partie une embrocation d'huile rosat, avant d'appliquer le cataplasme.

Cet accident bien soigné est l'affaire de deux fois vingt-quatre heures, sans laisser à craindre d'autres accidens. Le pus se fait jour aux environs du cal, où l'on donne issue à la matière; on lave la partie avec du vin chaud, & l'on applique dessus un emplâtre de grand diachylum, qui achève de cicatriser.

En coupant un cor soi-même, on peut, s'il est sur les parties latérales des orteils, ouvrir une petite artériole, ce qui donneroit du sang en abondance: il ne faut pas s'effrayer, mais appliquer sur l'ouverture un morceau d'agaric de

chêne que l'on trouve chez les Apothicaires, & le contenir avec un petite bande. A défaut d'agaric, on met sur l'ouverture un petit morceau de papier brouillard, & dessus une petite compresse: la réunion ne tarde pas à se faire, parce que ces parties ne sont point charnues, & qu'il y a un point d'appui.

On peut encore piquer un nerf ou un tendon; la douleur alors seroit horrible, & même convulsive.

Dans ce cas, il faut employer les remèdes balsamiques purs, tels que l'huile de térébenthine, celle de cire, ou celle des Philosophes: les baumes de Fioraventi, du Pérou, de millepertuis, ou l'esprit de vin.

Souvent trop de crédulité, ou d'inexpérience, fait que l'on applique sur les cors des emplâtres composés de cantharides, ou de caustiques violens, qui occasionnent des ravages considérables; il survient inflammation, la peau s'excorie, les tendons se trouvent quelquefois

découverts. Il ne faut pas, dans ce cas, employer les onguens gras & onctueux ; il faut y appliquer les spiritueux & desséchans, & avoir attention d'appliquer sur toute la partie un cataplasme émollient, pour dissiper l'inflammation.

S'il s'étoit formé escarre, il faudroit en procurer la chute par un digestif fait avec le beurre frais, l'huile d'amandes douces, un jaune d'œuf & le safran, ou se servir de basilicum avec un peu de baume de térébenthine, & lever ce digestif lorsque l'escarre viendra lâche & mouvante, pour y substituer les remèdes balsamiques que j'ai indiqués pour la piquure des tendons & des nerfs.

Tant de précautions paroîtront minutieuses pour des maux si légers en apparence ; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il n'est pas de petits maux aux pieds.

D'ailleurs, il faut remarquer que les os des phalanges des orteils sont spongieux,

& nullement croûteux, par conséquent faciles à se carier ; que les cors sont près des gâines des tendons, souvent adhérens, & capables de communiquer leur douleur dans tout le corps musculueux auquel ils appartiennent ; & que la pente des humeurs & le vice des liqueurs peut se communiquer par ce moyen à toute l'habitude du corps : c'est pourquoi il faut, autant qu'il est possible, remédier promptement à ces accidens.

Je passe maintenant à ce qui concerne les verrues & la manière de les traiter.



---

## C H A P I T R E I I.

### *D E S V E R R U E S.*

#### A R T I C L E P R E M I E R.

##### *Des causes & de la nature des Verrues.*

**S**UIVANT *Galien* (a) les verrues sont une matière hétérogène & contre nature, qui se trouve poussée avec violence vers la peau, par la force des facultés internes; d'où il faut conclure qu'elles sont de la nature de tous les autres boutons ou pustules qui paroissent sur la peau.

Suivant *Juncker*, les verrues sont des excroissances extraordinaires des fibrilles nerveuses de la peau, qui s'attachent sur-tout au visage & aux mains. Les principes de toutes ces excroissances procèdent d'une humeur grossière, mélan-

---

(a) Lib. 2 de morb.

colique ou flegmatique salée , & convertie en mélancolie , qui , destituée de circulation , s'épaissit insensiblement , & forme ces callosités qu'on appelle verrues. Cette sorte d'incommodité ne produit aucune douleur , en lui laissant un libre cours ; elle défigure seulement la partie affectée.

Ce qui distingue les verrues des cors , c'est que ceux-ci ont leur base beaucoup plus large au fond de la peau , & très-petite à son extrémité , tandis que les verrues ont une surface plus ou moins large au niveau de l'épiderme , & qu'elles forment une espèce de pivot. J'ai dit qu'elles ne causoient aucune douleur ; mais celles situées à la plante du pied sont très-dououreuses , parce qu'elles sont continuellement macérées dans la marche.

On compte plusieurs sortes de verrues , qui toutes procèdent du même principe ; il n'y a de différence que dans l'espèce , ce que je vais faire en sorte de

développer le plus clairement qu'il me fera possible.

Les verrues sont différenciées quant à l'espèce, & le sont également quant aux effets. Les anciens ne s'accordent pas avec les modernes sur leur nom, leur nature & leur cause : c'est pourquoi je ne parlerai ici que des plus connues.

Les verrues proprement dites sont de trois espèces ; savoir, les rondes, les plates, & les pendantes. Elles s'attachent plus aux mains & au visage qu'aux pieds.

Les rondes, qui sont les plus ordinaires, ont une tête semblable à celle d'un petit porreau ; c'est aussi la raison pour laquelle on leur donne le nom de cette plante, & parce qu'elles s'attachent à la peau par de petits filamens.

Les plates ont une base moins élevée que les précédentes, mais sont beaucoup plus larges : on les nomme en latin *verruca formicaria*, verrues de fourmis,

ou verrues basses ; parce qu'en coupant leur superficie , on éprouve une douleur semblable à celle que causent ordinairement ces fortes d'insectes. *Celse* prétend qu'elles s'attachent plus volontiers à la paume de la main & à la plante des pieds , comme je l'ai remarqué , ayant souvent trouvé de ces verrues à la plante des pieds , où elles causent de très-grandes douleurs.

Les pendantes ont une élévation sur la peau ; on les nomme par cette raison verrues pendantes , *verruca pensiles* , ou *achrocorda* : celles-ci naissent ordinairement sur les mains des enfans , & tombent d'elles-mêmes.

On met encore au rang des verrues différentes espèces de condylômes, tels que le fic , le marisca , les crêtes & les thymus ; on y met aussi différens tubercules , comme le charbon , le furoncle & les bourgeons , le *noli-me-tangere* , le ptérygion ; & enfin des taches de la peau , comme les alphos , le melas &

la leucée : mais je m'en tiendrai seulement aux verrues proprement dites.

## ARTICLE I I.

### *Du traitement des Verrues.*

ON connoît deux manières de traiter les verrues ; favoir , l'extirpation, ou l'application des remèdes extérieurs. Le Docteur Turner en distingue trois , le cautère actuel ou potentiel , l'incision , & la ligature.

Ces différens traitemens ont lieu suivant les différentes espèces de verrues ; mais il faut , avant tout , examiner si l'excroissance n'est point accompagnée de quelque vice malin qui puisse la faire devenir cancéreuse. Dans ce dernier cas, les signes diagnostics sont un picotement continuel & une douleur extraordinaire dans la partie affligée. Il faut examiner en second lieu sur quelle partie la tumeur est située , afin de pouvoir déterminer le genre de remède ou de traitement que l'on peut employer ,

autrement on exposeroit le malade aux accidens dont j'ai parlé dans le chapitre des cors.

Les verrues rondes & pendantes étant à peu près semblables, se traitent également, lorsqu'elles sont situées avantageusement, c'est-à-dire, lorsqu'elles ne se trouvent point placées sur les jointures des phalanges: on peut employer la ligature, & l'extirpation peut s'en faire sans laisser à craindre de fluxion. Pour y parvenir, il faut lier la verrue dans sa racine avec un crin, ou du fil ciré, & ferrer par degrés, autant que le malade peut le supporter. Alors, les succs qui se portoient dans cette partie, étant interceptés au moyen de la ligature, il est sans difficulté que les verrues doivent se dessécher & tomber d'elles-mêmes. Pour opérer une chute plus prompte, il seroit extrêmement dangereux de les froter avec de l'arsenic ou du sublimé. On peut, lorsque la verrue est tombée,

toucher la racine avec quelque escarotique, ou simplement avec une aiguille rougie au feu; ou bien se servir de la toile d'araignée, comme je l'ai indiqué à l'article de la guérison des cors.

On peut employer l'incision pour traiter les verrues de la même espèce. Cette opération se pratique en la coupant au niveau de la peau; mais alors il est nécessaire de cautériser, pour dessécher radicalement la racine, au lieu que la ligature peut souvent l'emporter toute entière.

On peut encore les enlever de la même manière que les cors, en les cernant légèrement tout autour avec le bistouri; mais cette opération ne se doit confier qu'à une personne expérimentée, si l'on ne veut pas s'exposer au danger qui pourroit résulter de l'inexpérience du praticien.

Les verrues basses, ou verrues de fourmi, qu'on nomme *myrmecia*, sont encore plus difficiles à emporter que les

précédentes , par la raison qu'étant moins élevées sur la surface de la peau , les racines ont plus de profondeur.

Sur cela plusieurs Auteurs font d'avis de cautériser , & emploient en effet les escarotiques les plus violens , tels que le soufre , la pierre infernale ou le sublimé ; mais c'est un genre de traitement trop dangereux pour pouvoir être conseillé : je vais en citer un exemple rapporté par *Turner*.

(a) » Une fille fort incommodée de  
 » verrues , sensible aux reproches de  
 » mal-propreté qui lui furent faits à  
 » cet égard , s'adressa , pour s'en dé-  
 » livrer , à un barbier qui , pour un  
 » demi-écu , en entreprit la cure. Pour  
 » y réussir , il en entoura d'abord plu-  
 » sieurs de terre glaise , couvrit leurs  
 » tête avec du soufre , auquel il mit  
 » le feu avec une allumette. La coura-

---

(a) *Turner* , Chapitre V , seconde partie , pages 26 & 27 des maladies de la peau.

» geuse fille, remplie du desir de se voir  
» délivrée de cette difformité, supporta  
» la douleur en héroïne, & dit même  
» au barbier de continuer à brûler ces  
» excroissances, s'il le croyoit néces-  
» faire; mais cet empirique l'ayant af-  
» surée que celles-là étoient suffisam-  
» ment brûlées, il lui ordonna seule-  
» ment de mettre à la place de la terre  
» glaise un peu de beurre frais, & de  
» revenir le lendemain pour en entre-  
» prendre d'autres. Elle fut tourmentée  
» par la soif & la chaleur durant toute la  
» nuit, qu'elle passa fort inquiète; elle  
» trouva le matin la main & le bras enflés  
» jusqu'à l'épaule, avec douleur & in-  
» flammation. Dans cet état elle envoya  
» chercher le barbier, qui, fort surpris  
» de l'accident, fut chercher un Chi-  
» rurgien, qui, un peu moins ignorant  
» que lui, fit une embrocation sur le  
» bras avec l'huile rosat, & appliqua le  
» cataplasme de mie de pain & de lait  
» sur le dos de la main. La douleur fut

» adoucie & la tumeur désenflée par  
» cette méthode ; mais continuant , après  
» la chute des escarres , les applications  
» graisseuses , les tendons découverts  
» dans deux des articulations des pha-  
» langes se corompirent , comme l'au-  
» roient fait les ligamens & les cartila-  
» ges, si une personne plus expérimentée  
» n'eût été appelée ; mais , malgré tous  
» ses efforts une des articulations resta  
» gênée , & une autre presque sans mou-  
» vement. »

Il paroît assez clair que la tumeur  
& l'inflammation du bras furent occa-  
sionnées par la grande sensibilité des  
jointures des doigts , que l'opérateur  
ne distingua point des parties charnues  
& moins sensibles , ni à l'égard de  
la dose du soufre , ni à l'égard du pan-  
sement.



## ARTICLE III.

*Des différens Moyens de guérir les  
Verrues.*

*RHAZIS* prétend que pour résoudre & dessécher les verrues , il faut les froter avec des feuilles de caprier , ou des carobes humides , jusqu'à parfaite guérison.

D'autres conseillent d'appliquer dessus des feuilles pilées de millefeuille , d'herbe à Robert , de pourpier des Indes , de grande scrophulaire , de la verrucaire ou herbe aux verrues , dont on distingue la grande & la petite , qui naissent toutes deux le long des chemins & des lieux incultes & sablonneux. Chacune de ces herbes pilées peut s'appliquer séparément ou ensemble. Leur vertu est de relâcher les parties , & de résoudre l'humeur épaissie : elles peuvent s'employer sans aucun danger.

Le fuc d'alleluia , ou *trifolium acetosum* , qui croît dans les forêts , celui

de tithymale, ou le lait de figuier, peuvent aussi s'employer. Ils ont cependant une vertu corrosive qui peut attaquer les peaux délicates ; mais l'inconvénient se bornera à très-peu de chose.

On prescrit aussi un cataplasme composé de fiente de chèvre, de vinaigre, de nielle pilée, qu'on applique sur la verrue.

Différens Auteurs conseillent de les frotter avec du vieux levain de seigle, délayé dans du lait de figuier & de tithymale.

On se sert encore d'un liniment composé de la manière suivante :

℞. Trois dragmes d'Huile de Tarte.

Une dragme d'Onguent blanc camphré,

Un scrupule de Chaux vive ;

ou bien encore

℞. Cire neuve, Réfine, Huile de Camomille, de chaque un

gros; Tacamahaca deux dragmes;  
Orpiment une dragme; dont vous  
faites un emplâtre :

Ou bien employez l'emplâtre de *Vigo*,  
avec le quadruple de mercure.

La méthode des Anciens s'exécute  
par les caustiques & par les acides, &  
c'est celle qui m'a toujours réussi. Elle  
demande des connoissances sur l'état de  
la verrue; mais il s'en trouve peu qui  
ne puissent être guéries par ces moyens.  
La verrue étant, comme je l'ai dit, l'as-  
semblage de plusieurs fibrilles de la  
peau, il ne faut que corroder ces fi-  
brilles, les désunir; &, lorsque l'on est  
parvenu à ce point, la verrue périt &  
tombe en poussière.

L'eau-forte m'a toujours réussi sans  
inconvenient, étant appliquée prudem-  
ment. Pour l'employer, on trempe la  
pointe d'un curedent dans l'eau-forte la  
meilleure possible, l'on en laisse tom-  
ber la première goutte qui seroit trop

confidérable , l'on pose ensuite la pointe du curedent au milieu de la verrue ; le peu d'eau - forte qui s'y trouve fermente & défunit toutes les parties de la verrue ; on réitère cette opération deux fois par jour , & , lorsqu'on apperçoit que la verrue se défunit , il faut quitter l'usage de l'eau - forte ; la verrue tombera d'elle-même. L'huile de tartre par défaillance opère la même chose ; mais l'effet en est plus long. Il faut observer de ne toucher que les plus grosses verrues si les mains en sont remplies , les petites suivront la chute des autres.

*Galien* parle d'un homme qui ne les guériffoit qu'en les suçant avec les lèvres , ce qui les rendoit assez éminentes & lâches pour pouvoir être arrachées avec les dents. Cette manière de les guérir est beaucoup moins douloureuse , & n'est susceptible d'aucun des inconvéniens auxquels on s'expose par l'usage imprudent que l'on peut faire des caustiques.

Il ne suffit pas d'employer simplement les remèdes indiqués, pour obtenir la guérison qu'ils doivent opérer ; il faut encore mettre en usage différens moyens que l'intelligence seule de l'Opérateur peut déterminer , soit pour hâter la guérison , soit pour éviter la douleur. Par exemple, en touchant avec l'eau-forte les verrues basses à la plante du pied , au moment de la désunion des fibrilles on éprouveroit de la douleur, ou il faudroit ne point marcher ; alors on met dans le soulier une semelle de chapeau ou de buffle , à laquelle on fait un trou à l'endroit de la verrue , & assez grand pour la contenir. Par ce moyen on a le double avantage , & d'éviter la douleur, & d'empêcher la verrue de prendre de l'accroissement. Le même moyen peut s'employer pour soulager les durillons douloureux de la plante du pied.

En parlant des verrues , j'ai dit qu'il y avoit plus d'erreurs populaires sur leur

destruction, que de moyens assurés de les guérir. En effet, chacun a son remède, ou pour mieux dire chacun a son erreur, & il ne faut que les examiner pour s'en convaincre.

Que le vulgaire ait adopté des erreurs, qu'elles se soient répandues dans le public, que l'on en adopte l'usage, cela paroît possible; mais que des Auteurs respectables aient donné les leurs, cela paroît étonnant.

*Etmuller* dit avoir fait usage de *l'usnée* humaine, espèce de mousse verdâtre qui croît sur les crânes des personnes mortes d'une mort violente, & exposées à l'air. Il prétend qu'en appliquant cette mousse sur la verrue, elle doit se guérir en peu de temps.

Mais le remède le plus extraordinaire est celui que prescrit *Juncker*, page 241. Il faut, dit-il, prendre un fil de la chemise d'un patient ou d'un mourant, & le prendre dans un endroit imbu de sueur, par exemple, sous les aisselles; faire à

ce fil autant de nœuds que le malade a de verrues ; frotter une de ces verrues avec un des nœuds , ensuite enterrer le fil dans un endroit humide , par exemple , sous une gouttière ; & les verrues tombent à mesure que les nœuds se pourrissent. *Juncker* assure que ce remède lui a parfaitement réussi , de même qu'à tous ceux qui ont , comme lui , été dans le cas d'en faire usage. Je veux le croire ; mais il semble qu'il faut une grande foi pour se le persuader. Au reste , l'expérience n'est ni coûteuse , ni difficile à faire ; toute la difficulté consiste à savoir quel rapport il peut y avoir entre un pendu & une verrue.

Je pourrois rapporter une infinité d'autres remèdes indiqués par différens Auteurs , & qui reviennent tous à peu près au même ; mais j'en ai déjà trop cité. J'observerai seulement que les remèdes les plus doux sont les meilleurs , si l'on veut les employer soi-même ; si au contraire on met sa confiance en

ceux qui connoissent cette partie, les caustiques opéreront bien plus promptement leur guérison, & ne feront aucun dommage à la peau.

---

### CHAPITRE III.

*Des Durillons, de leurs causes, & des moyens de les guérir.*

**L**ES durillons ont pour causes ou des frottemens, ou des compressions constantes : c'est une macération de l'épiderme ou surpeau, qui, étant continuellement exposée à des frottemens, est plus particulièrement affectée.

La facilité avec laquelle l'épiderme se régénère, fait qu'aussitôt qu'il est détaché du corps muqueux, il ne peut plus s'y rejoindre, parce qu'il y en a déjà un autre de formé. Alors cette première peau, desséchée, ne reçoit aucun suc nourricier ni accroissement ; les frottemens réitérés en détachent plu-

fiens qui s'unissent ensemble, & forment cette espèce de carton que figurent si bien les durillons.

Les durillons occupent toutes les parties du pied qui éprouvent un frottement ou une pression constante : les Jardiniers & les gens de la campagne qui marchent pieds nus, en ont un seul qui leur occupe toute la plante du pied ; il leur sert de semelle, au point qu'ils marchent habituellement sur les pierres, sans éprouver aucune sensation douloureuse ; il faudroit, pour les piquer, qu'ils rencontraient un corps pointu qui auroit percé la semelle d'un soulier.

Les Religieux déchauffés, & tous ceux qui portent des sandales, ont autour de la plante des pieds un bourrelet de durillons, parce que les chairs de ces parties n'étant pas contenues, elles se trouvent macérées & pincées autour de la sandale, ce qui interrompt la circulation & cause ce desséchement.

Les personnes de cabinet, les Dames

qui portent souvent des pantoufles, font dans le même cas, mais seulement autour du talon, parce qu'il n'y a que cette partie qui n'est pas contenue, & qui est exposée à cette macération.

Quand les durillons ont acquis une certaine épaisseur & qu'ils sont desséchés, ils deviennent durs comme de la corne; & c'est l'instant où ils causent de la douleur, parce que, soit en marchant, ou en faisant tout autre exercice, ils gênent extrêmement & meurtrissent les chairs qui les avoifinent, & de ces meurtrissures naissent des fluxions accompagnées de tumeurs, de rougeur, & quelquefois d'abcès; cela arrive plus particulièrement sous l'articulation du gros orteil avec le premier os du métatarse, endroit où ces durillons se placent le plus souvent, ainsi qu'aux talons.

En général les durillons ne sont point douloureux, s'ils ne sont compliqués d'aucuns accidens; ils éprouvent seulement le même inconvénient que les

## DES DURILLONS. 69

cors, c'est-à-dire, de se gonfler par l'humidité, & de se contracter dans la sécheresse, ce qui cause des tiraillemens sensibles.

Le durillon se détruit de lui-même en détruisant la cause qui y a donné lieu, sans être obligé d'appliquer rien dessus; mais comme il est impossible de faire cesser la cause de ceux qui viennent aux pieds, & qu'il faudroit renoncer à marcher, il n'y a qu'un moyen de les soulager, c'est de les faire diminuer lorsqu'ils ont acquis une certaine épaisseur; par ce moyen on évitera les meurtrissures, les gerçures des talons, & les autres accidens dont ils sont souvent compliqués.

Cette opération se fait, sans douleur, avec un instrument tranchant: on enlève le cal feuille à feuille au sortir de l'eau, à peu près comme il s'est formé; ce qu'on ne doit pas faire trop avant, parce qu'outre la douleur que l'on éprouveroit en marchant, il pourroit en résulter des suites fâcheuses.

On peut , en cas d'accident & à la première douleur , appliquer dessus un cérat composé de partie égale de farine de nielle , de farine de froment & de cire neuve , que l'on incorporera ensemble ; ou l'emplâtre de mucilage. L'huile de chaux est aussi fort bonne pour ramollir les durillons , & avec cette précaution on évitera les accidens plus fâcheux ; mais le plus certain est de les enlever prudemment avec l'instrument.

On peut encore , après s'être mis les pieds dans l'eau pour ramollir les durillons , les frotter fortement avec une pierre ponce , ou avec de la peau de chien de mer.

S'il survenoit meurtrissure au talon , ou à l'articulation du gros orteil avec l'os du métatarse , & que l'on sentît une douleur excessive dans le fort du durillon , avec chaleur & inflammation aux environs , il faudroit appliquer dessus ce que je viens d'indiquer pour le ramollir , particulièrement le mucilage ; & , lors-

## DES DURILLONS. 71

qu'il est ramolli, on enlève le cal feuille à feuille légèrement ; & si l'on s'apperçoit qu'il veuille s'abcéder , il faut promptement donner issue à la matière , corroborer la partie avec quelque spiritueux ou du vin chaud , & appliquer ensuite du diachylum gommé qui achèvera de cicatrifer.

Il ne faut pas ouvrir les poches ou ampoules qui avoifinent les durillons ; il n'en résulteroit rien de fâcheux , mais beaucoup de douleur.

C'est à quoi se borne le traitement de cette incommodité.



---

---

**C H A P I T R E I V.**

*De la nature & des causes des  
Oignons , avec les moyens de  
s'en garantir.*

**L**ES oignons sont une tumeur contre nature , qui , à proprement parler , est une espèce d'œdème froid , laxé & mou , de couleur blanchâtre : sans douleur par eux-mêmes , leur mollesse est telle , qu'en les comprimant avec le doigt , ils en conservent l'empreinte , pourvu que les mamelons du centre ne soient point desséchés.

Ce qui a donné lieu de les nommer ainsi , c'est la parfaite ressemblance de cette tumeur avec un oignon de jacinthe , dont le centre est d'un rouge brun , environné de petites pellicules blanchâtres , détachées les unes des autres en forme de roface. Leur siège est ordinairement

nairement à la partie latérale intérieure du pied, sur l'articulation du métatarse avec le gros orteil ; les femmes en sont plus ordinairement incommodées que les hommes.

Leur cause diffère totalement de celle des cors & des durillons ; c'est une trop grande & continuelle trituration de l'humeur synoviale qui leur donne lieu : cette trituration de la synovie l'appauvrit, l'atténue & la divise souvent, en l'obligeant de sortir de ses capsules, pour se porter, en se coagulant, au centre de la tumeur.

Les cartilages qui garnissent intérieurement la tête ou la cavité des os, privés du rafraîchissement que leur fournissoit la synovie, se dessèchent & se tuméfient ; il survient même gonflement à la tête des os de cette articulation, causé par l'échauffement & la dépression des lames osseuses : ils occupent alors plus de place ; les tendons qui servent au mouvement de l'orteil, se trouvent

contraints & subitement tendus les uns contre les autres ; ils obligent souvent même cet orteil à se courber & à se placer dessus ou dessous ceux qui l'avoisinent : alors le pied devient d'une difformité qui paroît malgré la chaussure la mieux faite.

Deux causes contribuent à la trituration de l'humeur synoviale de cette articulation.

La première , est la chaussure trop élevée des talons , à l'égard des femmes sur-tout. En effet , le pied étant élevé du talon sur un pivot qui a peu de surface , il faut deux autres points pour rendre la marche assurée ; l'un se trouve au petit orteil , & l'autre à l'articulation du gros orteil avec l'os du métatarse ; & c'est cette compression qui donne lieu aux oignons.

Il est de toute impossibilité que de cette position il ne résulte pas beaucoup de frottemens intérieurs à cette articulation , parce qu'elle est brisée & contre

nature, vu qu'il n'y a que le gros orteil qui soit étendu, que la pointe du pied forme une pente, & qu'il faudroit que le pied fût horizontalement placé à la ligne de terre pour être à l'aise en marchant.

L'autre cause vient des chaussures trop courtes. Le pied étant contraint entre l'extrémité du gros orteil & le talon, il se brise près cette articulation, & forme éminence extérieure sujette à des frottemens continuels.

L'éminence causée, soit par le gonflement des cartilages, soit par celui des os de cette articulation, étant continuellement pressée par la chaussure; arrête la circulation de la lymphe, & cause la stagnation du sang; ou, si l'humour synoviale se porte au centre & s'y dessèche, l'on éprouve de la douleur, comme si un grain de sable étoit dans un endroit très-vif. Si elle se joint au sang coagulé, il en résulte une fermentation; &, jusqu'à ce que la partie soit

abcédée, on éprouve une douleur horrible. Ainsi, de quelque accident que les oignons soient compliqués, ils sont extrêmement douloureux.

Ce que je viens de dire des oignons, qui attaquent plus particulièrement les femmes que les hommes, m'amène naturellement à une observation que je ne puis placer qu'en cet endroit.

Si l'on considère que le talon est beaucoup plus élevé que les deux autres points d'appui dans le marcher des femmes, on appercevra facilement que les points qui sont près des articulations doivent beaucoup fatiguer; ce qui, comme je l'ai déjà dit, occasionne des oignons, ou cause des macérations de la peau entre les deux derniers orteils; accidens qui ne se rencontrent que chez les femmes.

D'où l'on peut conclure que, si la chaussure des femmes est avantageuse à leur taille, elle les fatigue extraordinairement à ces deux points d'appui,

puisqu'elle leur cause des accidens très-douloureux.

Les jeunes gens qui marchent en équilibre sur la pointe du pied, sont dans le même cas que les femmes : cependant ils sont moins incommodés qu'elles, parce qu'ils ont des instans de délassement, & qu'ils ont encore dans cette façon de marcher un mouvement élastique, dont les femmes sont privées par la hauteur de leurs talons.

Le seul moyen de se garantir d'oignons, & même de toute incommodité aux pieds, c'est d'être absolument en garde contre les chaussures trop courtes ; car elles sont, comme je l'ai déjà dit, la cause de presque tous les accidens qui arrivent aux pieds.

Lorsque les oignons sont encore dans un état de mollesse, que les mamelons du centre ne sont point encore desséchés & durcis, on peut se contenter de faire des frictions ; pour cet effet, on met de la salive, à jeun, dans le creux de la

main, & l'on en frotte la partie affligée jusqu'à ce qu'il ne reste plus de salive, ce qu'il faut réitérer plusieurs jours de suite; on applique après, en se couchant, un petit sachet de sel ammoniac, trempé dans de l'eau rose, on l'affujettit pour la nuit, & on l'ôte tous les matins.

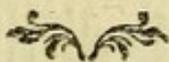
On y peut encore appliquer l'emplâtre de fiel de porc, qui se fait ainsi: prendre un fiel de porc mâle, le suspendre dans la cheminée pour le dessécher à moitié, de manière que le fiel se réduise à une espèce de pommade compacte; en prendre de la grosseur d'un pois, l'étendre sur du vieux gant, & l'appliquer sur l'oignon, en réitérant toutes les vingt-quatre heures.

Lorsque le centre est dur & calleux par l'amas de la synovie qui s'y est desséchée, il faut extirper cette partie calleuse, & appliquer dessus des émoulliens & fondans, pour l'adoucir & empêcher qu'elle ne s'irrite.

Si une trop grande & continuelle pres-

sion a fait coaguler & deffécher dans le centre de la tumeur une humeur gypseuse , il faut alors en faire l'extirpation avec l'instrument ; & lorsqu'ensuite il sort de la cavité une humeur synoviale glutineuse , il faut appliquer un emplâtre de diachylum gommé, qui dissipera entièrement le mal.

On ne peut pas trop prescrire ce qu'il faut faire aux oignons lorsqu'ils sont compliqués d'accidens , parce que c'est la nature de ces accidens qui détermine le traitement. Il faut toujours y faire attention de bonne heure , & se fier à quelqu'un de prudent & d'expérimenté , afin d'arrêter le mal dans son principe , & de l'empêcher de faire des progrès : c'est souvent du soin du pied que l'on obtient la guérison des accidens qui lui arrivent, comme je l'ai dit plus haut.



---

 C H A P I T R E V.
*Des Engelures & des Mules.*

**L**ES engelures ont pour principe la stagnation du sang, causée par le resserrement des vaisseaux capillaires de la peau, ce qui n'est occasionné que par la rigueur du froid : les humeurs étant ainsi fixées, déchirent & ulcèrent les parties.

Les signes caractéristiques de ce genre de mal, se manifestent ordinairement par une rougeur dans la partie affligée, accompagnée d'une enflure inégale dans la peau, d'une chaleur excessive & d'une démangeaison qui rendent cette incommodité insupportable. Leur siège est ordinairement aux mains, aux doigts des pieds, aux talons, aux coudes, au nez, aux oreilles; on les nomme mules lorsqu'elles s'attachent aux talons.

Les engelures ne sont pas dangereuses ; cependant , quand on n'y porte pas remède de bonne heure , elles deviennent très-difficiles à guérir ; elles peuvent même quelquefois attirer la suppuration & la gangrène dans la partie.

Lorsque cette incommodité se déclare, & que les démangeaisons commencent à se faire sentir , il faut faire usage d'une décoction de l'herbe appelée *Pied-d'Oie*, dans laquelle on mêlera une quantité suffisante d'eau végeto-minérale , s'en laver les pieds plusieurs jours de suite , & résoudre les humeurs par quelques fomentations , pour ouvrir les pores de la peau , avant qu'elle soit ulcérée.

On emploie à cet effet différens remèdes , tels que la saumure de bœuf , l'eau salée , les bains froids ou la neige , dont on frotte la partie malade. Mais ces remèdes ne seroient pas suffisans si le mal étoit parvenu à un plus haut degré ; dans ce cas , on prescrit différens remèdes , tels que la décoction de navets

gelés , le vin bouilli avec le sel & de l'alun, réduit en cataplasme avec la farine de seigle , du miel , du soufre , de l'encens , réduits en liniment avec de la graisse de porc. *Turner* indique encore les suivans :

℞. Du Vin blanc , une pinte ;  
de l'Alun , une once.

Faire bouillir le tout un moment , &  
laver la partie malade.

ou bien

℞. De l'Huile de Laurier , deux  
onces ;

du Miel ordinaire , une once ;  
de la Térébenthine , demi-once.

Mêlez le tout , & frottez la partie.

Ce que je prescriis ici pour les pieds , convient & peut s'employer également pour les mains. Ceux qui sont sujets aux mules , ou engelures aux talons , doivent suivre la même méthode pour préservatif , ou faire usage de l'emplâtre de

*Turner*; il est composée de diapalme, de bol d'Arménie, d'huile rosat & de vinaigre; il sert en même temps à garantir de la congestion ou stagnation des humeurs. Il faut avoir la précaution de le renouveler, sitôt qu'il commence à devenir lâche, & continuer ainsi tant que le froid se fait sentir.

Lorsque les engelures, soit des pieds, soit des mains, sont ouvertes, on peut encore employer avec succès le remède suivant: Prendre un vieux soulier, le faire brûler jusqu'à calcination, le mettre en poudre, le mêler avec de l'huile rosat, & l'appliquer sur la partie. Pour former cette pommade, on prend une demi-once de savate calcinée, deux gros de litharge; broyer long-temps le tout dans un mortier de plomb, ensuite y ajouter suffisamment d'huile rosat pour réduire le tout en pommade, & l'appliquer sur les parties ouvertes & ulcérées.

On doit observer de ne pas se pré-

## 84 C H A P I T R E V I.

fenter tout-à-coup à un grand feu, lorsqu'on se sent les extrémités affectées d'un grand froid, parce que cela peut augmenter l'engorgement des humeurs, & occasionner de l'inflammation; il faut réchauffer les parties froides par degré, les laver d'abord avec de l'eau tiède, & augmenter ensuite la chaleur.

---

## C H A P I T R E V I.

### *D E S O N G L E S.*

#### *A R T I C L E P R E M I E R.*

##### *De leur nature.*

**L**ES ongles sont des corps durs & solides, de figure ovale, transparente, situés à l'extrémité des doigts, tant des mains que des pieds; leur substance est semblable à de la corne, étant, comme elle, composée de plusieurs fibres longitudinales qui se lient à mesure qu'elles

se détachent de l'épiderme , & qui suivent la courbure de l'extrémité des doigts qu'elles recouvrent.

Dans leur épaisseur , il sont à-peu-près semblables au carton composé de plusieurs feuilles collées les unes sur les autres ; enforte que les fibres de la première couche extérieure étant plus anciennes , sont aussi plus longues ; & les intérieures diminuent par degrés , tellement que , depuis son union avec l'épiderme où l'ongle est plus mince , il augmente en épaisseur jusqu'au bout des doigts.

Les ongles sont cependant diaphanes , de manière qu'ils laissent appercevoir les qualités de l'humeur qui domine au corps. Ils sont ordinairement pourprins aux hommes sanguins , bruns , obscurs aux vieillards & aux mélancoliques , pâles aux personnes délicates ; ils changent de couleur aux approches des accès de fièvre tierce ou quarte , & l'on tire des indications de leur couleur aux personnes attaquées de poison.

Les Anatomistes anciens ne sont pas d'accord avec les modernes sur la substance première qui leur donne l'accroissement. Les uns prétendent qu'ils sont produits par les mamelons de la peau & l'extrémité des nerfs, & les autres croient qu'ils ne sont qu'une continuation de l'épiderme. En effet, si, après la macération, on tire adroitement l'épiderme de la main, les ongles se détachent pour le suivre, ce qui semble prouver le dernier sentiment.

Ce qu'on peut encore remarquer, c'est que si, par un accident imprévu, un instrument tranchant entame la peau aux environs des racines de l'ongle, la cicatrice sera fixée en cet endroit, & ineffaçable. Au contraire, si une légère écorchure n'attaque que l'épiderme au même endroit, avant la guérison, on la verra se porter vers la racine de l'ongle, en suivant à peu près sa marche & son accroissement : ce qui porte à croire que la substance est fournie par l'épiderme.

Lorsque l'épiderme est parvenu à son extrémité, il se forme un repli semi-lunaire, dans lequel s'enveloppe la racine de l'ongle.

L'épiderme, à ce repli, est sujet à se corrompre par l'affluence des suc nutritifs qui agissent continuellement. Delà provient la rupture de cette surpeau, qui occasionne en partie ce qu'on nomme *envies*, si douloureuses & si dangereuses lorsqu'on les arrache, parce qu'elles tiennent à la chair vive.

Les ongles bien conformés se renouvellent tous les quatre mois environ : il y a cependant des personnes qui perdent entièrement les ongles de leurs pieds tous les ans à certaine époque ; il leur en vient sans douleur de nouveaux, qui, ayant acquis assez de consistance, repoussent entièrement ceux dont ils prennent la place.

Les ongles des mains & ceux des pieds ont bien la même consistance & le même accroissement ; mais les vices

de conformation & les accidens qui leur arrivent font très-différens. Je vais détailler dans l'article suivant les accidens dont ceux des mains font le plus affectés, avec les moyens de les prévenir ou de les guérir. Je passerai ensuite à ceux des pieds.

## A R T I C L E I I.

*Des moyens de bien conserver les ongles des mains ; des vices de première conformation , & des accidens qui leur arrivent , avec les moyens d'y remédier.*

UNE belle main ajoute à un beau corps. Si elle ne répond pas aux autres agrémens, il semble qu'il y ait une difformité ou défectuosité qui choque au premier coup-d'œil, parce que cette partie est une de celles qui se présentent le plus naturellement à la vue.

C'est à l'inspection de la main que l'on juge souvent d'une personne bien née : c'est ce qui la distingue du com-

mun; & c'est à la manière dont les ongles sont soignés, que l'on juge de la propreté de la personne.

On ne peut disconvenir que des ongles bien faits, bien rangés, de figure ovale, transparens, sans aucune tache ni canelure, animés d'une certaine couleur de chair, n'ajoutent beaucoup à la beauté de la main; mais tout le monde n'est pas doué de cet avantage. Il faut alors, pour y remédier, se confier à ceux qui, par état, peuvent juger des moyens qu'il faut employer.

Si les ongles sont viciés dès la première conformation, il est presque toujours impossible d'y remédier, c'est-à-dire, s'ils sont scabreux, raboteux ou canelés; mais s'ils n'ont que de l'inclination à se porter plus d'un côté que de l'autre, s'ils sont trop couverts vers la racine, si, ayant été coupés long-temps trop courts, ils ne peuvent plus atteindre le niveau de la peau, il est très possible d'y remédier.

Plusieurs Charlatans ont annoncé qu'au moyen d'un emplâtre appliqué sur les ongles viciés dans leur conformation, ils les feroient tomber, & qu'ensuite ils reviendroient beaux & bien faits. J'affure au contraire, que l'on est fort heureux quand ils ne reviennent pas plus mal conformés; mais comme il est des cas où il faut procurer la chute des ongles des pieds, j'aurai occasion, à leur article, d'indiquer les moyens de les faire tomber.

Les accidens qui ne sont pas vices de conformation, & qui sont les plus fâcheux, sont les panaris de plusieurs espèces, parce que souvent le foyer de la suppuration détruit les adhérences de l'ongle dans sa racine, par le séjour du pus, & qu'il tombe ensuite; celui qui lui succède est souvent mal conformé, & peut se mettre au rang de ceux viciés dans la première conformation: il se jette en croissant tout d'un côté, ou ne croît plus en longueur; souvent même il n'a

aucune forme déterminée ; c'est une masse calleuse dont on ne peut tirer aucun parti.

Quelque accident qui arrive à un ongle bien conformé , s'il est soigné à l'instant , & que la racine ne soit point endommagée , il reviendra beau & bien fait : quand même un instrument tranchant auroit abattu la totalité de l'ongle découvert , il en resteroit assez dans le repli semi-lunaire pour qu'il revînt tel que l'on peut le desirer.

Dans ce cas , il faudroit appliquer dessus de la charpie imbue de quelque liqueur spiritueuse , telle que l'eau-de-vie de lavande par infusion , l'eau-de-vie camphrée , ou autres capables de mondifier la plaie ; & lorsque l'ongle a pris une certaine croissance , & que la partie retranchée est devenue croûteuse , il faut appliquer dessus le cataplasme suivant , qu'il conviendra d'employer toutes les fois que l'on voudra aider à la renaissance de l'ongle.

℥. Deux ou trois poignées de  
 Quinte-feuille , pilées avec de  
 la panne de Porc mâle, & l'ap-  
 pliquer deffus.

Dans une chute violente , ou lors-  
 qu'on reçoit un coup de quelque instru-  
 ment contondant sur les ongles, il faut  
 à l'instant mettre la main dans l'eau  
 froide ; c'est un des meilleurs réper-  
 cussifs ; & s'il se fait extravasation de sang  
 sous l'ongle , il faut l'en tirer , ce qui  
 s'opère sans douleur en perçant l'ongle  
 à l'endroit du dépôt ; par ce moyen, sou-  
 vent on évite la chute de l'ongle , parce  
 que le sang extravasé ne se dessèche pas  
 toujours , il entre quelquefois en fer-  
 mentation & cause suppuration. Après  
 avoir fait évacuer ce sang , il faut appli-  
 quer deffus l'ongle un peu de charpie  
 imbue de baume d'Arcæus.

Si l'ongle se trouvoit soulevé & en  
 partie détaché de ses adhérences , il fau-  
 droit emporter , avec un instrument tran-

chant & commode, la partie de l'ongle soulevée & détachée des chairs, le plus près possible de ses racines ; ensuite appliquer dessus un plumaceau imbu d'un digestif simple, tel que la térébenthine, le jaune d'œuf & l'huile d'hypericum, bien mêlés ensemble.

Dans le cas où un corps piquant auroit percé l'ongle, ou se feroit introduit dessous ou dans ses parties latérales, il faudroit bien faire saigner, & ensuite tremper le doigt dans l'huile d'olive, l'envelopper bien exactement, pour le défendre des injures de l'air ou de la mal - propreté, & il n'arrivera aucun inconvénient.

Toutes les fois qu'il renaît un ongle, il faut tenir le doigt enveloppé dans un doigtier : cela facilite la régénération, ensuite appliquer le cataplasme ci-dessus ; autrement il se pourroit que l'air extérieur durcît la partie croûteuse & s'opposât à sa nutrition ; alors il pourroit s'arrêter avant d'avoir pris toute sa croissance.

Les taches blanches qui paroissent aux ongles , sont causées par la sécheresse des lames dont ils sont composés , & de ce qu'elles ne sont pas intimement liées ensemble. C'est faute de liaison qu'elles paroissent ; elles suivent la croissance des ongles jusqu'à leur extrémité.

Pour les prévenir , il faut faire dissoudre de l'alun dans de l'eau de rivière , & s'y tremper souvent les mains.

Je n'indiquerai aucun moyen de se conserver les mains en bon état ; il y a assez de pâtes & de linimens qui produisent tout l'effet que l'on en peut espérer.

La manière de soigner les ongles bien faits , est des plus faciles. Il faut les couper en rondeur & suivant la configuration des doigts , sans qu'ils surpassent la chair , ni que la chair les surpasses ; ensuite détacher avec la pointe des ciseaux , ou un instrument commode , la pellicule de l'extrémité de l'épiderme à l'endroit de la racine de l'ongle , qui

souvent le recouvre en partie, & cependant il ne faut point la couper de trop près; ensuite on ouvre un citron, & on les plonge dedans en triturant, ce qui achève de les nettoyer & de les animer; & avec une éponge imbue de la liqueur suivante, on les maintient toujours nets & luisans: elle débarrasse d'ailleurs ces surpeaux, que l'on nomme communément *envies*.

- ℥. Une once d'Huile d'Amandes amères;  
 une dragme d'Huile de Tartre par défaillance;  
 une demi-once d'Yeux d'Ecrevisses, préparés.  
 Mêlez-y l'Essence de Citron, pour aromatiser.



## A R T I C L E I I I.

*Des vices de conformation des ongles des pieds , & des accidens qui leur arrivent.*

LES ongles des pieds ont absolument le même accroissement & la même conformation que ceux des mains , si ce n'est que ceux des pieds ont ordinairement plus d'épaisseur ; ce qui contribue beaucoup à affermir le pied en marchant , & à le garantir des rencontres fâcheuses.

L'ongle du pied a beaucoup plus de facilité à s'épaissir que celui de la main , parce que les liqueurs qui lui donnent l'accroissement , s'y portent avec plus d'abondance.

Un des principaux vices de conformation des ongles des pieds , c'est d'entrer dans les chairs par leurs angles. Il est des ongles qui croissent naturellement en limaçon , ou se replient , & vont piquer l'orteil voisin ou celui auquel ils appartiennent : d'autres s'élèvent extraordinairement

traordinairement, au lieu de suivre le niveau de la peau ; d'autres, quoique bien conformés, acquièrent une épaisseur extraordinaire, enforte qu'il est impossible de les couper avec des ciseaux ; d'autres n'ont aucune forme déterminée, & ne sont qu'un corps calleux. Souvent l'affluence des fucs nutritifs ne pouvant être employée à la conformation de l'ongle, ils se déposent dans les angles ou à l'extrémité, & s'y corrompent au point de faire tomber l'ongle en pourriture, de manière qu'il se trouve dessous une poussière grisâtre ou une matière gélatineuse qui hâte leur destruction. Tels sont les principaux vices de conformation qui affectent les ongles.

Les accidens qui arrivent aux ongles des pieds & qui ne sont pas vices de conformation, sont de deux sortes ; lorsqu'il tombe dessus quelque corps pesant, ou lorsqu'en marchant ou courant on éprouve un choc contre un corps solide.

Dans le premier cas, il est rare que

le coup reçu ne cause la chute de l'ongle, parce qu'il se fait en deffous une extravasation de sang qui entre en fermentation avec douleur : souvent l'orteil est attaqué d'une inflammation considérable, d'un gonflement extraordinaire ; la douleur devient alors absolument insupportable. Mais si le coup n'est pas considérable, il se formera simplement une échymose ou un dépôt de sang sous la peau à la racine de l'ongle.

Dans le second cas, lorsque l'on se heurte, il est rare que tous les orteils reçoivent le choc ; il n'y a que le gros orteil qui soit dans ce cas. Si le coup étoit considérable, il pourroit causer la chute de l'ongle ; mais il s'en reproduit un nouveau. Si l'ongle a peu de consistance, il fera moins d'effort dans le choc ; il se détachera seulement de sa racine quelques-unes des lames qui entrent dans sa composition : alors ces lames détachées du corps de l'ongle, ne croîtront plus avec lui, mais elles

croîtront deffous; &, au lieu de prendre la forme platte ordinaire, elles prendront la forme pyramidale en croissant avec effort sous l'ongle; ce qui devient fort douloureux, quoiqu'il ne paroisse souvent rien extérieurement.

Il arrive aussi qu'un choc violent peut désunir toutes les lames de l'ongle, lors même qu'il est bien constitué. Cette dépression changeant tellement la forme, il ne croît plus en longueur. J'en ai vu s'élever jusqu'à la hauteur d'une noisette, ce qui gêne beaucoup dans la chaussure.

En général, les accidens qui arrivent aux ongles sont très-douloureux, demandent à être soignés promptement & avec connoissance; mais, avec du soin, il est possible de les guérir parfaitement.



## A R T I C L E I V.

*Des moyens de remédier aux vices de conformation des ongles.*

LES moyens de remédier aux vices de première conformation, sont en général de réformer leur première manière de croître, pour leur donner la meilleure forme possible.

Il arrive très-souvent que l'ongle du gros orteil venant à s'engager dans les chairs par l'un ou l'autre côté, produit dans cette partie des douleurs très-vives, de l'inflammation, & rend la marche très-difficile. Pour y remédier, on fera tremper les pieds dans l'eau tiède environ une demi-heure, & jusqu'à ce que l'ongle soit ramolli; ensuite on le ratifiera, soit avec un instrument commode, soit avec du verre, afin de l'amincir; après on le soulèvera légèrement avec une sonde convenable, & l'on poussera avec cette même sonde un peu de charpie entre l'ongle & la chair,

à l'endroit où l'on sent de la douleur : on pansera avec du vin chaud ; on réitérera ce pansement le lendemain , si la douleur étoit toujours la même , ce qui est rare.

Si cependant ces moyens étoient insuffisans , on en viendroit à l'opération , qu'on exécuteroit de la manière suivante. Après avoir fait tremper le pied pour ramollir l'ongle , on introduit avec circonspection une des branches des ciseaux sous la portion de l'ongle engagée dans la chair , on la coupe , & on la tire après , doucement , avec des pinces. Si elle ne vient pas d'elle-même , on se sert avec plus d'avantage , pour cette opération , d'un instrument fait en forme de pince à ressort , dont les tranchans viennent perpendiculairement l'un sur l'autre , en divisant d'un seul coup la partie , ce qui épargne beaucoup de douleur. On applique ensuite sur cette partie de la charpie , ou des compresses trempées dans de l'esprit de vin ou de

l'eau de chaux , qu'on aura soin d'humecter pendant la journée, & l'on se repose.

Il n'arrive pas toujours qu'en emportant la partie de l'ongle avec des pinces ou des ciseaux , on parvienne à l'empêcher de croître de cette manière; mais pour en prévenir le retour , on amincit l'ongle dans son milieu , soit avec l'instrument , soit avec du verre , jusqu'à ne laisser qu'une pellicule fort déliée ; on soutient les ongles avec un peu de charpie , & on l'éconduit autant qu'il est possible.

Dans tous les accidens qui arrivent aux ongles du gros orteil , il y a à craindre l'alongement des chairs baveuses & des champignons très-difficiles à résoudre , parce que les humeurs se portent naturellement à cette partie. On emploie pour les manger de la charpie rapée que l'on saupoudre d'un peu d'alun calciné , des trochisques de minium , ou du précipité rouge ordinaire ; mais cela

demande une grande attention , tant pour l'emploi des caustiques, que pour conduire le traitement & dessécher ces parties , qui , souvent , laissent après la suppuration des eaux rouffes qu'il est impossible de tarir.

Il n'y a rien de meilleur , dit le Docteur *Turner* (a) , que le précipité rouge ordinaire ; il agit sans causer beaucoup de douleur , & fait des merveilles dans ce cas : « J'en couvre ordinairement le » fungus ; je mets ensuite un plumaceau » chargé de quelque lénitif , & je laisse » le tout sur la partie pendant deux » jours ; il se fait durant ce temps-là » une fonte considérable , & j'emporte » avec mes ciseaux ce qui ne suit pas » l'appareil. J'applique encore du même » précipité , si je vois qu'il soit néces- » faire. Je détruis par ces moyens , non- » seulement l'excroissance dans trois ou

---

(a) Page 5. Chapitre V. seconde Partie des Maladies de la Peau.

» quatre pansemens , mais je cicatrife  
 » même souvent la plaie , sans le secours  
 » d'aucune autre application. »

Les vices de conformation des ongles viennent , comme je l'ai déjà dit , de ce qu'il leur afflue plus de substance qu'ils ne peuvent en employer à leur accroissement. Ce superflu se dépose deffous les angles ou à leurs extrémités , & les force à bomber & à se recoquiller ; alors ils deviennent scabreux. Le moyen le plus certain que je puisse indiquer , c'est de les diminuer dans toute leur superficie ; cela les affame , & les oblige d'employer utilement toutes les substances qui se portent à leur accroissement : je puis même assurer que dans tous les cas on obtiendra de grands soulagemens des douleurs que l'on éprouve aux ongles , telles qu'elles soient , en les ratissant avec du verre.

Si le vice d'un ongle étoit de se porter tout d'un côté , il faudroit retrancher la partie excédente , qui pourroit piquer

l'orteil voisin ; & ensuite , avec l'instrument tranchant , le découvrir du côté opposé à sa croissance , parce qu'alors cette croissance se portera du côté retranché ; & si l'on parvient à le mettre en force égale , il se tiendra au milieu de l'orteil.

Il est rare que l'on soit obligé de faire tomber les ongles , parce qu'ils ne reviennent pas mieux conformés : il n'y auroit que pour ceux qui tombent en pourriture , & sous lesquels il se trouve une poussière grisâtre , ou une matière glutineuse infectée , que l'on pourroit employer ces moyens pour faire cesser la pourriture , & obtenir un cal qui tiendroit lieu d'ongle. Après avoir bien examiné s'il n'y a pas de danger d'ouvrir une route à la nature , soit par la faiblesse du tempérament , soit par l'âge , ou le vice des liqueurs , on s'y prendra de la manière ci-après.

Premièrement , il faut amincir l'ongle avec un instrument commode , ou le

ratifier avec du verre , ou le limer , s'il est assez sec , avec une lime douce , & le rendre le plus mince possible ; ensuite appliquer dessus le remède suivant :

℞. Oignons de Lis & racines d'Althæa , cuits ensemble avec de l'Huile Rosat ; faites du tout une pulpe , & l'appliquez dessus ; & dans le cas où il ne se détacheroit pas , un petit emplâtre véficatorio achèvera sa chute.

Ou , tout simplement , après l'avoir aminci , appliquez dessus un onguent composé d'autant d'onguent Rosat que de Cantharides.

Après la chute de l'ongle , il faut laver la partie avec du vin chaud , dans lequel on aura fait bouillir un gros de noix de cyprès , autant de noix de galle , & l'écorce de grenade , y ajouter un peu de suc pour corroborer la partie ; & , aussitôt que le nouvel ongle commence à paroître , il faut aider sa croissance

avec le cataplasme de quinte-feuille ,  
ci-devant indiqué.

### ARTICLE V.

*Des moyens de guérir les accidens qui  
arrivent aux Ongles.*

DANS les accidens qui arrivent aux  
ongles , si une pression constante avoit  
causé le gonflement & l'inflammation  
des chairs de l'orteil , il faudroit appli-  
quer sur l'ongle un emplâtre de mucilage ,  
& sur les parties enflammées le  
cataplasme suivant :

℞. Mie de Pain blanc , du Lait ;  
faites cuire le tout en forme  
de cataplasme ; ajoutez y Jaunes  
d'œufs & Safran en poudre ; en-  
veloppez toute la partie enflam-  
mée , & même les environs ;  
renouvelez le cataplasme lorf-  
qu'il sera séché.

Souvent l'ongle empêche la résolu-  
tion ; alors on est obligé de l'extirper :

c'est une opération cruelle , & jamais il ne revient bien fait. Pour y suppléer , j'ai fait exécuter un instrument en forme de bec de bécasse , tranchant sur les bords , tel qu'un emporte-pièce , avec lequel , d'un seul coup , & sans faire presque de douleur , on enlève la largeur d'une ligne au milieu de l'ongle , & cela jusqu'à la racine , qu'il est d'autant plus important de conserver , que ce n'est jamais elle qui empêche la résolution , parce qu'elle est extrêmement souple ; alors on peut élever les angles des chairs qu'ils gênoient , & on les soutient avec de la charpie. Après cette opération , on applique sur l'ongle un peu de charpie imbue de baume d'Arcæus , ou de tout autre déterfif convenable.

S'il se fait un dépôt de sang extravasé , ou d'autre matière nuisible , sous la peau & aux racines de l'ongle , il faut l'ouvrir au plus tôt , pour donner issue aux matières , dans la crainte qu'elles ne déran-

gent les racines & l'accroissement de l'ongle. On lave ensuite la partie avec du vin chaud, on y applique une compresse, & on l'enveloppe. Il se forme une croûte, qu'il faut laisser jusqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même; ce qui ne tarde pas à s'opérer.

*Fabrice de Hildan* (a) rapporte la guérison d'un ulcère invétéré au gros orteil, causé par la pression d'une partie de l'ongle.

« Un jeune homme de Zurich, dit-il,  
 » eut le gros orteil meurtri : il y vint  
 » inflammation, & puis ulcère, lequel  
 » ne put être guéri par aucun remède.  
 » Le doigt étoit enflé & enflammé,  
 » avec une excroissance de chair qui  
 » étoit plus grosse qu'une fève, & cou-  
 » vroit quasi la moitié de l'ongle. On  
 » avoit voulu ronger avec les causti-  
 » ques; mais ce qui avoit été consumé  
 » de jour, revenoit la nuit comme un

---

(a) Obs. 12, Lib. 3. des Ulcères.

» fungus. Après avoir cherché ce qui  
 » pouvoit empêcher la guérison, il ap-  
 » perçut que l'ongle étoit séparé de la  
 » chair deffous cette excroissance, &  
 » piquoit sans cesse la chair saine vers  
 » la racine de l'ongle, ce qui causoit de  
 » la douleur & attiroit la défluxion.  
 » Ayant donc reconnu la cause, & ayant  
 » purgé & saigné au bras du même côté,  
 » il mit sur l'excroissance de la poudre  
 » d'alun brûlé, & sur le doigt & tout  
 » le pied un cataplasme rafraîchissant  
 » pour appaiser la douleur. » Voici la  
 composition de ce cataplasme.

℞. Farine de Fève, deux onces ;  
 Poudre de Rose rouge,  
       de Balauſte,  
       de Noix de Cyprès, de  
       chacune deux gros ;  
 Safran, deux dragmes ;

dans eau de Plantain & de Rose, &  
 un peu de Vinaigre : ajoutez, sur la  
 fin, un Jaune d'œuf & un peu d'Huile  
 Rosat, & appliquez chaudement.

Ces moyens firent désenfler la partie & appaisèrent la douleur. L'excroissance diminua aussi un peu, de sorte que l'ongle qui étoit séparé de la chair, & que cette excroissance couvroit, commença à paroître; & l'ayant coupé avec les ciseaux & le scalpel, & saupoudré d'une poudre dessicative, il appliqua dessus l'emplâtre de diapalme, & il fut bientôt guéri: ce qui doit apprendre, dit-il, à connoître & étudier principalement la cause de ce mal.

Toutes les fois qu'il sera tombé quelque chose de pesant sur les orteils, après avoir mis le pied dans l'eau froide, il faut appliquer sur la partie une pâte composée de la manière suivante:

℞. Du Gland nouvellement cueilli & du Savon; pilez le tout ensemble, en l'arrofant d'eau-de-vie, & l'appliquez.

Dans le cas d'un choc, comme je l'ai dit, lorsqu'il se détache des superfluités

qui prennent la forme pyramidale, & croissent au milieu de l'ongle avec effort & douleur, il n'y a pas de moyen plus certain de les guérir, que de les extraire avec un instrument.

C'est le plus commun des accidens qui arrivent aux ongles : on lui donne le nom de cor sous l'ongle ; c'est le triomphe des Charlatans, parce que ces corps étrangers sont assez faciles à extraire, & qu'aussitôt qu'ils sont extraits la douleur cesse, s'ils sont bien emportés.

Il faut remarquer, comme je l'ai dit, que les ongles sont environ quatre mois à se renouveler ; que ces corps étrangers se détachent de la racine de l'ongle & croissent dessous en végétant, enforte que souvent la douleur ne se fait sentir qu'environ deux mois après le coup reçu, & qu'il est impossible de les extraire par l'extrémité de l'ongle, sans couper dans la chair vive ; alors on est obligé de percer l'ongle à l'endroit de

ce corps étranger, & de l'extraire par ce moyen, ce qui n'est aucunement douloureux : on remplit le trou fait à l'ongle avec de la charpie rapée, imbibée de quelque spiritueux.

Avec les précautions indiquées, on préviendra beaucoup d'incommodités, qui, légères en apparence, ne laissent pas d'être très-gênantes & douloureuses, & l'on fera sûr de conserver ses ongles dans la meilleure forme possible.



---

**C H A P I T R E V I I .***De la Toilette des Pieds.*

**U**N Monarque éclairé , le Roi de Prusse régnañt , instruit , par une expérience journalière , des accidens qui peuvent résulter de la fatigue des marches , a introduit dans ces dernières guerres une méthode dont il seroit à desirer que l'on fît également usage parmi nous. Ce Monarque avoit préposé dans ses armées , des Chirurgiens destinés à visiter les pieds des soldats , après & dans le cours même des marches , parce que le moindre échauffement occasionné par un fréquent froissement suffit pour ôter les forces à un soldat , & l'empêcher de remplir ses fonctions. Cette sage prévoyance de la part de ce Monarque , est un exemple de l'attention que chaque Capitaine devoit apporter dans sa compagnie , & de celle que toute personne

## TOILETTE DES PIEDS. 115

quelconque devroit avoir. Les plus grandes incommodités de la vie, n'ont souvent pour principe qu'une négligence à les prévenir.

Le premier des soins que l'on doit apporter à la conservation de ses pieds, est de faire en sorte de ne point arrêter la circulation lymphatique par des chauffures gênantes.

En second lieu, de se tenir en garde contre les effets de la mal-propreté; car les personnes qui portent trop longtemps les mêmes chauffons & les mêmes bas, particulièrement ceux qui sont sujets à la sueur & qui marchent beaucoup, sont exposés à de fréquens échauffemens, occasionnés par la mal-propreté des chauffons ou des bas, dont le frottement devient venimeux & fait gercer la peau; d'où, quelquefois, il résulte une suppuration; si l'on n'a soin d'y remédier.

Le premier moyen de parer à cet inconvénient, est de changer souvent

les chauffons , & de ne point les laisser s'encraffer sur la peau.

Le second , est d'avoir l'attention de se laver les pieds souvent ; il n'est pas nécessaire de les laisser tremper , mais les laver comme on lave les mains.

Le bain des pieds se prépare de la manière suivante. On fait chauffer une quantité suffisante d'eau de rivière ; quand elle est prête à bouillir , on y jette une bonne écuellée de son de froment ; on passe le tout à travers une toile ou un tamis ; on y ajoute autant d'eau froide qu'il est nécessaire pour y pouvoir mettre les pieds , & l'on les y laisse environ demi-heure.

J'observerai que les personnes qui marchent beaucoup ne doivent point faire passer l'eau , parce que le son même aide beaucoup à décrasser les jambes ; & il faut qu'elle soit beaucoup moins chaude , parce qu'alors , ne dilatant pas autant la peau , elle ne rend pas les pieds si sensibles aux impressions du froid & de la fatigue.

J'observerai encore , que , comme je l'ai indiqué au Chapitre des Cors, il ne faut mettre ses pieds dans l'eau qu'après s'être fait couper les cors, & laisser les ongles & les durillons à soigner au sortir de l'eau, parce qu'alors on opère beaucoup plus avantageusement.

Plusieurs personnes, soit par un excès de propreté, ou pour se soulager de la douleur de leurs cors ou durillons, se mettent les pieds dans l'eau tous les jours ou tous les deux jours, espérant, sans doute, que plus elles y resteront, plus elles obtiendront de soulagement.

Mais il est facile de leur démontrer le contraire. En général, si ceux qui font usage des bains n'ont une cause de mettre leurs pieds dans l'eau, & si cela ne leur est ordonné par leur Médecin, ils s'affoiblissent beaucoup par cet usage. En expulsant l'humide radical de la peau, qui entretient une certaine moiteur dans les parties calleuses des cors ou des durillons, il en résulte que ces parties ne

font plus qu'un parchemin mouillé. Tant qu'elles font dans cet état, on obtient du soulagement ; mais lorsque les cors viennent à se dessécher, ils entrent en contraction, & causent, par leur rétrécissement, des tiraillemens très-dououreux dans les parties vives & charnues auxquelles ils sont adhérens.

J'ai fait voir plus haut, que la sécheresse & l'humidité étoient la cause de la sensibilité qu'occasionnent les cors : à plus forte raison, si l'on se met les pieds dans l'eau, les douleurs augmenteront.

On peut substituer au bain des pieds, le soin de se les laver régulièrement tous les soirs en se couchant. On imbibe, pour cet effet, d'eau tiède, le coin d'une serviette, que l'on passe ensuite entre les doigts & derrière le talon. Cette opération faite, on essuie le tout avec un linge bien sec. Alors la crasse qui se fait journellement se trouve nettoyée.

Le matin en sortant du lit, lorsque

les pieds sont encore dans un état de moiteur , il faut les essuyer avec un linge bien chaud & bien sec, ensuite on passe dessus de l'eau-de-vie de lavande par infusion ; mais , comme nombre de personnes n'aiment pas cette odeur , on peut lui substituer partie égale d'eau & d'eau-de-vie , à quoi on ajoute un peu d'eau de senteur.

J'ai conseillé cette manière de soigner les pieds à des personnes très-sujettes à la sueur ; elles l'ont mise en usage , & elles ont été délivrées de cette incommodité , sans que la suppression leur ait causé aucun accident.

Au retour de la chasse , ou quand on a monté à cheval , avant de mettre d'autres chaussures , il faut s'essuyer les pieds & les jambes avec des serviettes chaudes & sèches , pour étancher la sueur ; ensuite les arroser avec l'eau indiquée. Les pores absorbans pomperont à l'instant une partie de cette eau qui fortifiera beaucoup la peau.

En général les bains des pieds , dans lesquels il y a des odeurs , nuisent à la santé , & dans certains cas ils sont très-dangereux. Il ne faut en faire usage qu'avec précaution , sur - tout pour les femmes.

Il se fait des bains de pieds dans lesquels il entre des émoulliens ou résolutifs ; mais ils doivent être conseillés par les Médecins. Quoiqu'ils ne soient pas dangereux , ils pourroient le devenir s'ils n'étoient bien dirigés.

Il se fait pour les pieds des bains de propreté , qui réunissent tous les avantages possibles , sans courir aucun inconvénient. On délaie de la pâte d'amandes amères , sèche , avec de l'eau ; l'on en fait une pâte liquide , dont on enduit les pieds & les jambes : on les met ensuite dans l'eau , & on les frotte avec la main ; on les essuie bien avec des serviettes chaudes ; on passe dessus de l'eau indiquée pour la toilette des pieds. Ce bain procure un grand bien à la peau.

Tout

Tout le soin des pieds ne consiste pas à les tenir dans un état de propreté, quoique cela y fasse beaucoup; il faut encore soigner les ongles de la manière que je vais l'indiquer.

Les ongles, bien conformés, sont faciles à soigner; après que les pieds sont retirés de l'eau & essuyés, ce qui n'est pas absolument nécessaire (car on peut les couper sans avoir mis les pieds dans l'eau), on doit les couper en rondeur, suivant la configuration des doigts, sans qu'ils surpassent les chairs ni que les chairs les surpassent, parce qu'alors les chairs croissant par dessus l'ongle, peuvent l'envelopper, le défigurer, & causer par la suite des douleurs très-sensibles. Il faut couper ainsi les ongles, afin qu'ils ne piquent point, & cependant ne pas les couper trop avant, parce que toutes les fois que l'on rafraîchit un ongle, on porte sa croissance de ce côté, & qu'il y auroit à craindre qu'ils ne pénétraissent dans les chairs.

Il faut couper & détacher la surpeau qui borde la racine de l'ongle, & prendre garde en la détachant d'endommager ses racines. On nettoie sous les ongles, & généralement tous les environs de l'ongle ; on le diminue un peu en le ratissant dans sa partie extérieure, & l'on fait sur-tout attention à ce que rien ne pique ou n'accroche dans son extrémité, ou dans ses parties latérales.

La mauvaise conformation des ongles ne provient souvent que de la manière de les couper, ou de les conduire ; toutes les fois que l'on rafraîchit un ongle avec des ciseaux, ou avec un instrument tranchant, on porte sa croissance de ce côté, comme je viens de le dire : c'est donc à l'Opérateur à diriger cette croissance pour diminuer la difformité.

Quand un ongle est fort épais, mais bien constitué, c'est un des moindres vices de conformation. Il ne faut pas, parce qu'il est gênant dans les chaussures, le diminuer avec l'instrument

tranchant. Cette manière d'opérer découvre & tranche obliquement les lames ou couches extérieures de l'ongle, & leur accroissement se porte alors dans toute la partie retranchée qui se trouve comme avivée dans cette manière de les traiter.

Dans ce cas, il est bien plus avantageux de les diminuer avec du verre en ratissant. Il est vrai que cela demande de la patience; mais l'opération est bien mieux faite, parce que le duvet rebouche à l'instant les pores, & porte l'ongle à croître en longueur.

Ce n'est pas, cependant, que si un ongle étoit tellement défiguré, qu'il fallût employer un temps considérable à le diminuer, & que l'on ne pût le faire également, je veuille défendre de lui donner une bonne forme avec l'instrument; au contraire: mais dans la suite, pour les soigner, il vaudroit mieux le limer ou le ratifier, que de l'arranger avec l'instrument tranchant.

---



---

## CHAPITRE VIII.

*De la manière dont on doit se chauffer , & de quelques moyens employés pour soulager les pieds.*

ON doit apporter les plus grandes attentions à tout ce qui peut contraindre & gêner les pieds , puisque tous les accidens ne sont causés que par la gêne des chaussures. C'est ce qui me fait entrer dans les détails sur la manière dont on doit se chauffer , parce que ceux qui sont assez soigneux , pourront éviter ces accidens.

Il faut en général porter des chaussures aisées , souples & légères pour ôter aux pieds tous les inconvéniens possibles dans le marcher , & cette attention doit particulièrement s'exécuter dans la jeunesse.

Il faut toute la dextérité dont les femmes sont susceptibles , pour se servir

utilement de leur chaussure. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles changent totalement la souplesse & la délicatesse du mouvement de leurs orteils, qu'elles marchent toujours en chancelant, & que souvent la hauteur de leurs talons leur jette tellement les genoux en devant, que si elles gagnent un peu de hauteur, elles en perdent davantage de l'autre côté, & s'exposent à tous les accidens dont les pieds peuvent être affectés, cette marche étant contre nature.

Il ne faut pas cependant imaginer que la chaussure des femmes puisse être regardée comme une chose de convention. Certainement une femme en souliers plats a mauvaise grace; mais il y a une certaine hauteur de talon, & une manière de donner de la grace aux chaussures des femmes, qui sied bien à toutes celles qui en font usage, & qui, en leur conservant tout l'avantage, les met à l'abri de la plus grande partie des accidens qui les affectent aux pieds.

Pour cet effet, il faut commander des chaussures, de manière que, depuis l'extrémité du talon, jusqu'au milieu de la plante du pied, elles soient absolument pareilles à la ligne de terre, & ensuite leur donner la pente. Par ce moyen le pied fera pour ainsi dire arrêté à la vouffure naturelle de la plante du pied. Dans ces chaussures, les orteils ne feront que peu ou point gênés. Le tout consistera à marcher avec un certain équilibre, dont le point d'appui fera au milieu de la plante du pied : ce qui n'est pas difficile.

Les jeunes gens doivent porter des chaussures, dont l'empeigne & la semelle soient exactement souples, & des talons de cuir ou de liège, couverts, éviter les talons de bois, parce qu'ils font éprouver une commotion continue dans le marcher de vitesse.

Les personnes d'un certain âge doivent porter des semelles de la moyenne épaisseur, & des empeignes de quelque

étouffe douce , tel que le castor , le daim , ou autre ; des talons de bois garnis de deux bouts de cuir au dessous.

L'utilité de ces chaussures est d'éviter , au moyen de la semelle de résistance , les frottemens qui pourroient arriver aux orteils en marchant , ce qui , dans un certain âge , devient très-douloureux , & l'empeigne , légère & douce , leur procurera la liberté des circulations.

Ceux qui sont curieux d'être chauffés bien justes , doivent avoir l'attention de commander leur chaussure , pour l'été , plus grande que celle pour l'hiver ; car , par la sécheresse de cette saison , les peaux dont sont composées les chaussures , se retirent , & par la chaleur , le sang étant plus raréfié , & se portant volontiers aux pieds , ils se trouveroient fort gênés sans cette attention.

On doit faire porter aux enfans de l'un & l'autre sexe , des chaussures dont l'empeigne soit extrêmement douce , sans patons ni cuir fort au derrière du

talons , parce que les enfans n'ont d'autre occupation que de fortir les pieds de leur chaussure. Ils brisent , par ce moyen , tous ces cuirs de résistance , & lorsqu'ils sont rompus , par contre-coup , ils leur causent de la difformité aux pieds.

Il faut que l'empaigne de leur chaussure , quoique douce , ait assez de résistance pour leur maintenir le pied & le bien emboîter , afin qu'ils ne puissent le retirer avec facilité. L'on doit prendre garde sur - tout de ne point gêner les circulations.

On fait passer trop vite les jeunes Demoiselles , des souliers plats aux souliers à talons hauts. On cède souvent à leur importunité , sans faire attention que la délicatesse de leurs pieds les expose à être difformes , toute la vie , par ces chaussures.

Les souliers plats vont bien aux jeunes Demoiselles , & l'on doit apporter toute l'attention possible à la manière dont elles contiennent leurs pieds , lorsqu'on

leur donne des fouliers à talons. Ce dernier parti une fois pris, il ne faut plus leur faire porter, tantôt des fouliers plats, & tantôt des fouliers à talons. Puisqu'il est d'usage de leur briser les pieds à cette chaussure, il faut le faire par gradation. Je desirerois que l'on n'arrivât que par degrés à la hauteur totale que l'on donne aux chaussures des jeunes Demoiselles, & que l'on mît trois ou quatre ans de distance entre le premier & le dernier degré.

Les bas de laine occasionnent des frottemens qui peuvent excorier la peau. La preuve en résulte de ce qu'ils font un des moyens que l'on met en usage pour épiler les jambes; ainsi je conseille de porter dessous des bas de fil ou des chaufsons.

Les chaufsons tricotés sont préférables aux chaufsons de toiles, dont les coutures sont grossièrement faites. Il s'en fait cependant de toile à point noués, dont on apperçoit à peine les coutures;

alors je les préfère à ceux tricotés, parce que la toile procure beaucoup de bien à la peau, en étanchant la sueur, ce que ne fait pas toujours le tricot.

Ceux qui sont dans l'usage de chauffer plusieurs paires de bas, doivent avoir l'attention de les retourner à l'envers, jusqu'au talon, avant de les mettre, ensuite de chauffer le pied & de les relever le long de la jambe.

Cette précaution ne seroit pas absolument nécessaire pour la première paire; mais il n'en est pas ainsi des autres; car, en les chauffant tout simplement à l'endroit, si l'on a des chaufsons, ou une première paire de bas, cette première paire se retire vers le genou, de même qu'en mettant un habit, les manches de la chemise remontent vers le coude, si l'on n'y fait attention. Dans ce cas, les doigts du pied se trouvent dans une telle gêne, que les ongles étant comprimés, sont dans la nécessité de se recoquiller, & fatiguent beaucoup les chairs voisines.

Malgré toutes les attentions que l'on peut prendre à soigner ou à faire soigner ses pieds, il arrive quelquefois que des chaussures, ou la marche continuelle, particulièrement dans l'été, produisent des échauffemens dans les parties comprimées, souvent même des écorchures; ce qui peut aussi provenir d'une sueur âcre & abondante, qui excorie l'épiderme de la peau : voici ce que l'on doit faire pour y remédier.

℥. Huile Rosat deux onces, un jaune d'œuf frais ; broyez ensemble dans un mortier de plomb, jusqu'à ce que le tout ait acquis une consistance de pommade, en mettre sur un linge & envelopper le pied, réitérer pendant quelques jours. L'effet est très-salutaire.

Quelquefois aussi les sueurs & la continuité de compression des chaussures occasionnent une chaleur excessive à la

plante du pied, & des douleurs si aiguës, que souvent elles empêchent le sommeil. Dans ce cas, il faut prendre :

Feuille de Sureau une poignée, autant de fleurs, une égale portion de Sel commun, en faire une décoction, dans laquelle on fera tremper les pieds, & après les avoir retirés, on appliquera dessus le cataplasme suivant.

De la mousse verte qui se tient à fleur d'eau, ou celle qui s'amasse autour des bateaux : fricassez cette mousse avec de la graisse de porc ; appliquez-la sous la plante du pied, il en résultera une guérison radicale.

Lorsqu'on a coupé ses ongles trop près de la chair, il arrive, sur-tout à celle des pieds, que les chairs se boursofflent par dessus l'ongle, & se meurtrissent, d'où résulte une inflammation & une douleur excessive; souvent même elles sont entamées jusqu'au vif : on peut

alors y appliquer un morceau de poumon de porc, qui dissipera promptement la douleur & l'inflammation.

Le même remède peut s'employer pour toutes les écorchures ou échauffemens qui surviennent aux pieds.

### C O N C L U S I O N.

SI les intentions droites & la vérité font faites pour mériter le suffrage du Public, en lui indiquant des moyens de soulagement qu'il ne connoissoit pas, je crois le mériter à ce titre; c'est à quoi j'ai toujours borné mon attention: ce sont ces vues qui m'ont engagé à composer cet Ouvrage. J'aurois désiré m'étendre davantage; mais j'ai cru que, pour accréditer un état naissant, il valoit mieux indiquer des moyens simples & à la portée de tout le monde, que d'en rendre le choix embarrassant. Je desire que mon Ouvrage fournisse matière à ceux qui, comme moi, voudront être

utiles à l'humanité, & je verrai avec le plus sensible plaisir des personnes embrasser l'état de soigner les pieds, & gagner la confiance du Public, jusqu'ici leurrée par les promesses des Charlatans, qui se sont arrogé depuis long-temps le droit de débiter des remèdes, souvent plus nuisibles que salutaires.

**F I N.**

---



---

# T A B L E

## D E S M A T I E R E S.

INTRODUCTION.	Page 1
CHAP. I. <i>Des Cors.</i>	13
ART. I. <i>Définition des Cors.</i>	ibid.
<i>Des différens Auteurs qui ont traité des Cors.</i>	14
ART. II. <i>Des causes &amp; de la nature des Cors.</i>	16
ART. III. <i>De la douleur occasionnée par les Cors.</i>	21
<i>Le Cors est insensible par lui-même.</i>	22
<i>Remarques de Dionis sur leur douleur.</i>	23
ART. IV. <i>De quelques excroissances cutanées, auxquelles on donne vulgairement le nom de Cors.</i>	24
ART. V. <i>De la cure palliative des Cors.</i>	28

*Manière d'opérer pour la cure palliative.*

Page 28

*Précaution à prendre si l'on coupe ses Cors  
soi-même.* 32

**ART. VI. De la cure radicale des Cors.**

33

*Des meilleurs spécifiques pour la guérison  
des Cors.* 36

*Divers émolliens pour obtenir du soula-  
gement de la douleur occasionnée par les  
Cors.* 40

*Les caustiques sont les plus spécifiques  
pour la guérison des Cors.* ibid.

*Remèdes violens indiqués par différens Au-  
teurs pour la guérison des Cors.* 41

*Réflexion importante sur la manière de  
soigner les Cors.* 44

**CHAP. II. Des Verrues.** 49

**ART. I. Des causes & de la nature des  
Verrues.** ibid.

**ART. II. Du traitement des Verrues.** 53

*Dangers d'employer les caustiques impru-  
demment dans le traitement des Verrues.*

56

DES MATIERES. 137

*Exemple cité par Turner.* Page 56

ART. III. *Des différens moyens de guérir  
les Verrues.* 59

*Caustique immanquable pour la guérison  
des Verrues.* 61

*Moyen d'éviter la douleur quand les Ver-  
tues sont placées à la plante du pied.* 63

*Remèdes extraordinaires, indiqués par  
Etmuler & Juncker pour la guérison  
des Verrues.* 64

CHAP. III. *Des durillons.* 66

*De leurs causes & des moyens de les guérir.*  
ibid.

*Le durillon se détruit seul en évitant le  
frottement qui y a donné lieu.* 69

CHAP. IV. *Des Oignons.* 72

*De la nature & des causes des Oignons,  
avec les moyens de s'en garantir.* ibid.

*Les chaussures des femmes donnent lieu  
aux Oignons.* 74

*Les chaussures trop courtes donnent aussi  
lieu aux Oignons.* 75

*Divers soulagemens de la douleur des  
Oignons.* 78

CHAP. V. *Des Engelures & des mules.*

Page 80

*Remèdes pour les Engelures.* 81

CHAP. VI. *Des Ongles.* 84

ART. I. *De leur nature.* ibid.

ART. II. *Des moyens de bien conserver les ongles des mains ; des vices de première conformation , & des accidens qui leur arrivent , avec des moyens d'y remédier.* 88

*Si les ongles sont viciés dès la première conformation , il est impossible d'y remédier.* 89

*Il faut soigner les ongles à l'instant qu'ils sont endommagés.* 91

ART. III. *Des vices de conformation des ongles des pieds , & des accidens qui leur arrivent.* 96

ART. IV. *Des moyens de remédier aux vices de conformation des Ongles.* 100

*Moyen pour faire tomber les Ongles.* 106

ART. V. *Des moyens de guérir les accidens qui arrivent aux Ongles.* 107

*Le plus commun des accidens qui arrivent aux Ongles.* 112

DES MATIERES.	139
CHAP. VII. <i>De la Toilette des pieds.</i>	
	114
<i>Le premier des soins que l'on doit apporter à la conservation de ses pieds.</i>	115
<i>Bain des pieds.</i>	116
<i>Bain de propreté.</i>	128
CHAP. VIII. <i>De la manière dont on doit se chauffer, &amp; de quelques moyens em- ployés pour soulager les pieds.</i>	124
CONCLUSION.	133

**Fin de la Table des matières.**

---

## A P P R O B A T I O N .

**J'**A I lu , par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux , un manuscrit intitulé : *L'Art de soigner les Pieds , contenant un Traité sur les Cors , Durillons , &c. par M. LAFOREST , Chirurgien Pédicure du Roi & de la Famille Royale.* Cet Ouvrage m'a paru très - utile & digne de l'impression. A Paris , ce 25 octobre 1780.

M A C Q U E R .

---

## P R I V I L È G E D U R O I .

**L**OUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers , les Gens tenans nos Cours de Parlement , Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand - Conseil, Prévôt de Paris , Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le sieur LAFOREST, notre *Chirurgien Pédicure & de la Famille Royale*, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, intitulé : *l'Art de soigner les Pieds*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui semblera, &

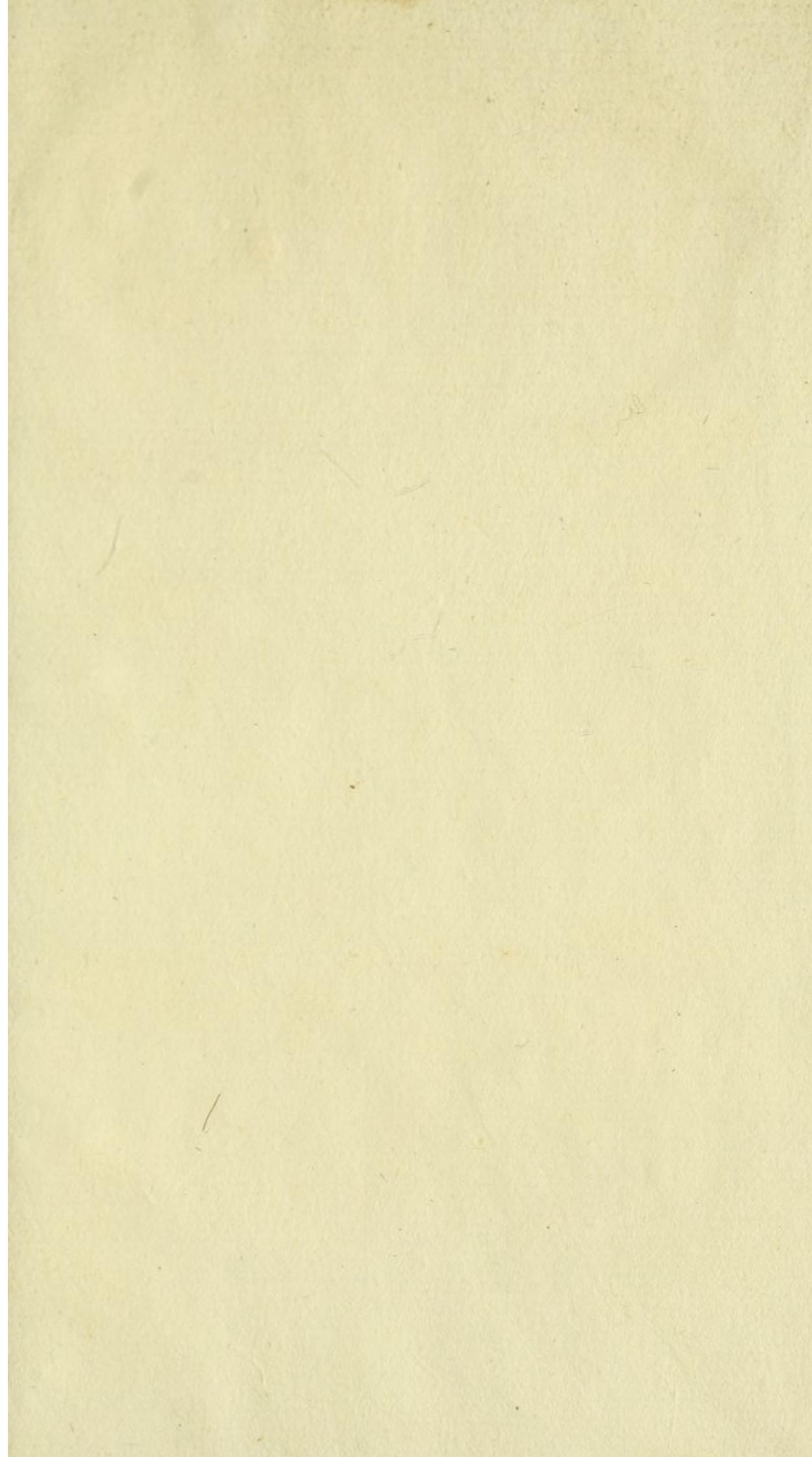
de le faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le temps de cinq années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 avril 1725, & à l'Arrêt de notre Conseil du 30 août 1777, à peine de déchéance de la présente Permission: qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit ouvrage, sera remis, dans le même état où l'Approbaton y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en fera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMENIL: le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans-causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il lui soit fait aucun trouble ou empêchement. V O U L O N S qu'à la copie des

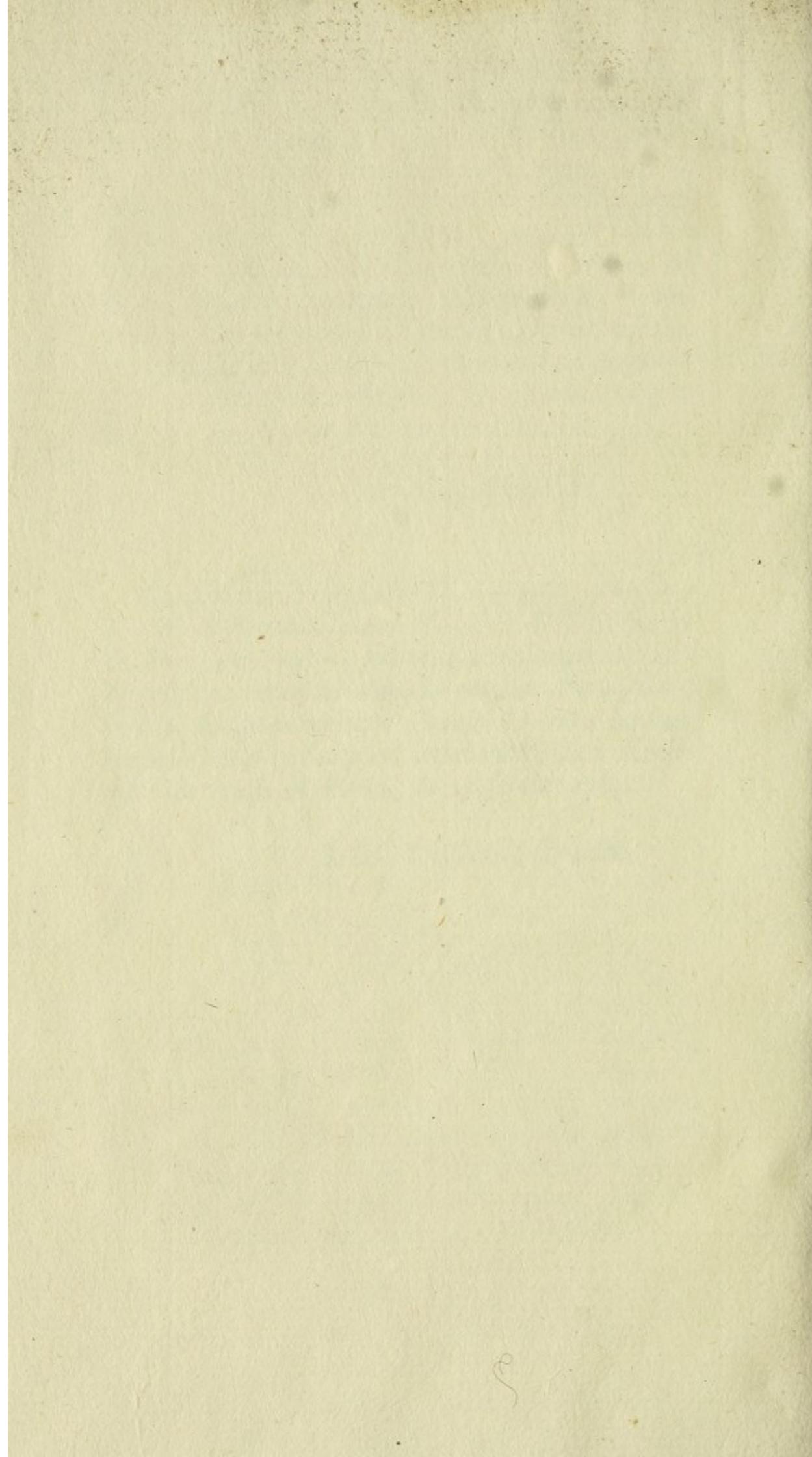
Présentés , qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit ouvrage , foi soit ajoutée comme à l'original. **COMMANDONS** au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis , de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro , Charte Normande , & Lettres à ce contraires : Car tel notre est plaisir. **Donné** à Paris le septième jour du mois de février l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-un , & de notre règne le septième. **Par le Roi en son Conseil.**

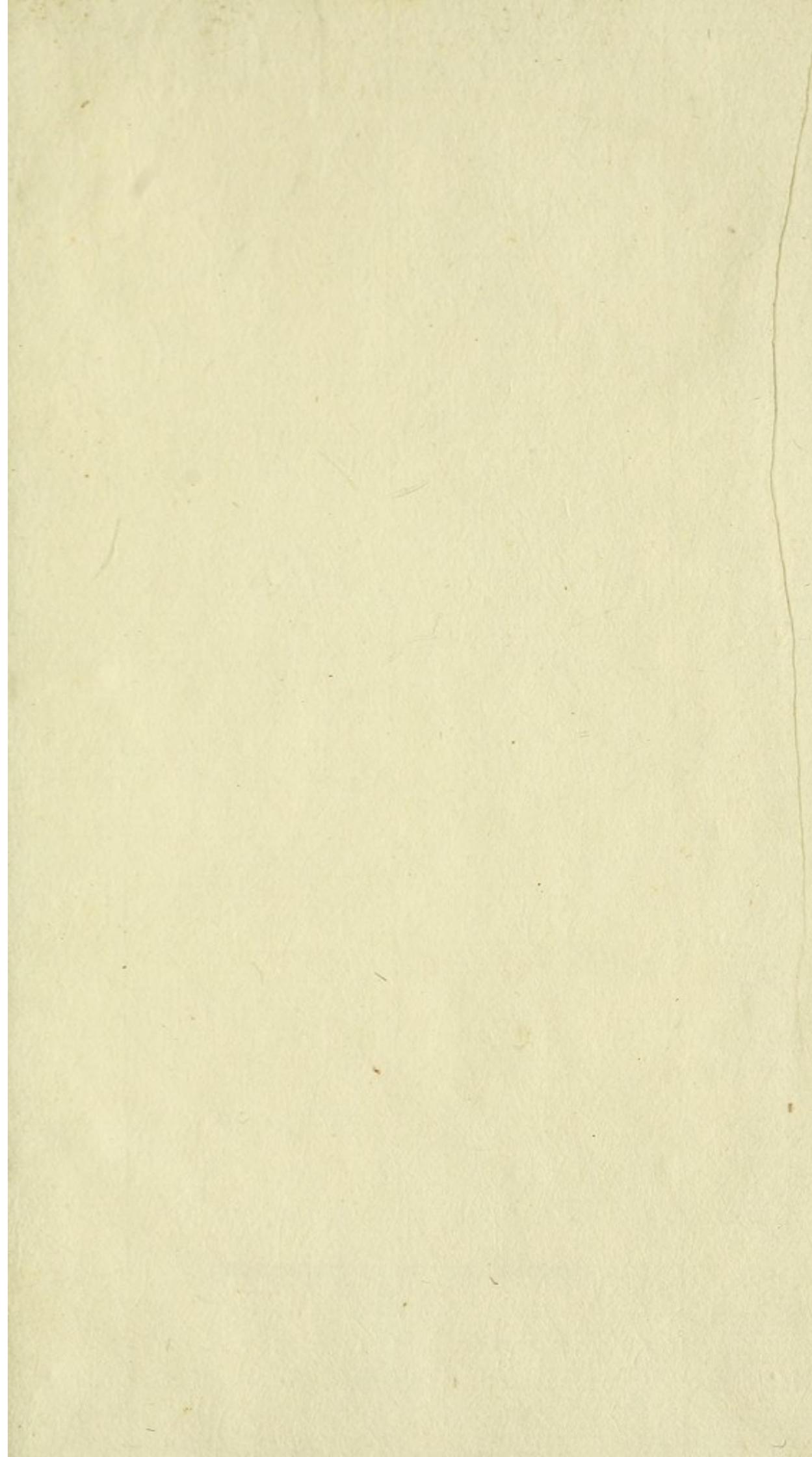
**LEBEGUE.**

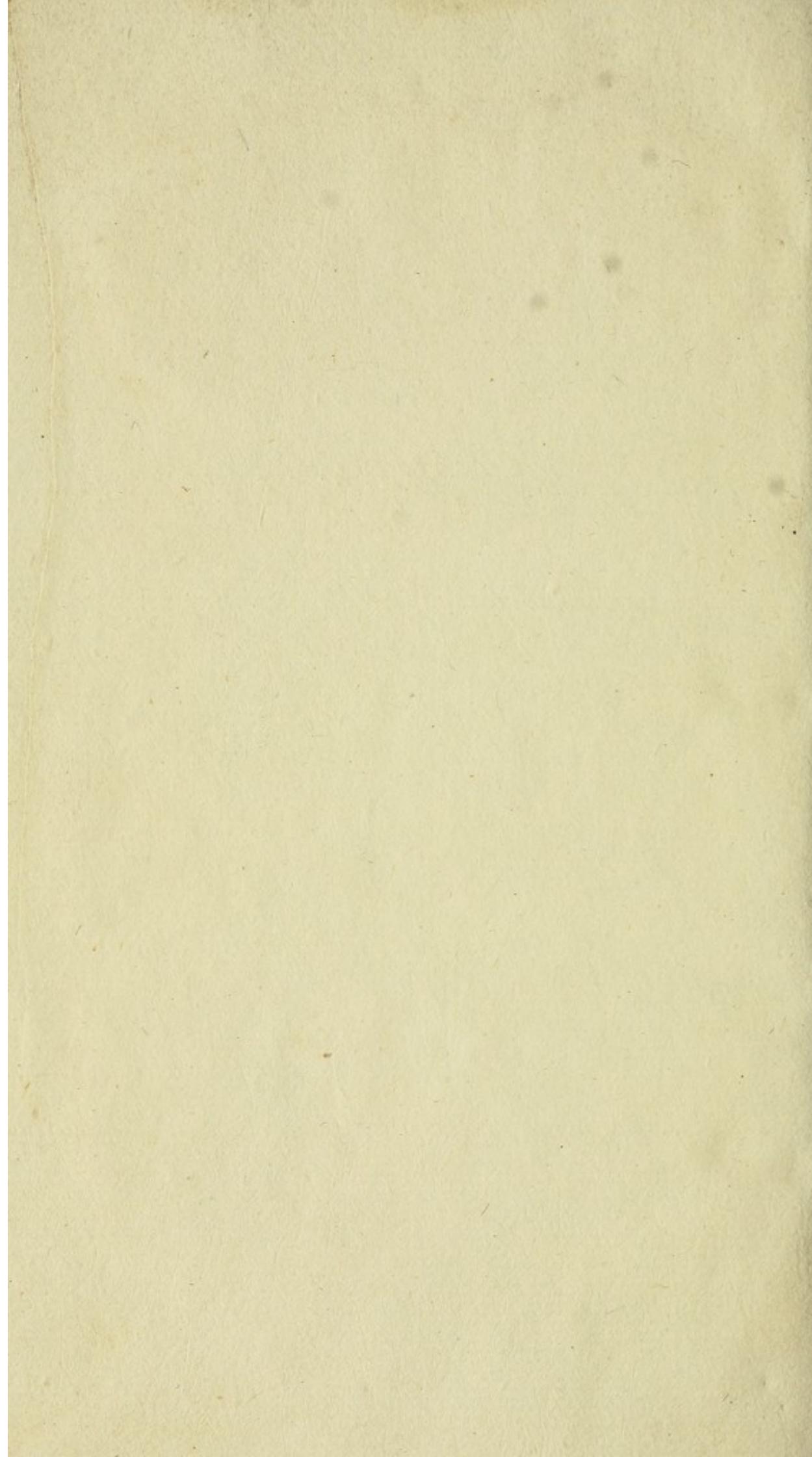
*Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris , n<sup>o</sup>. 2260 , fol. 449 , conformément aux dispositions énoncées dans la présente Permission , & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'article CVIII du Règlement de 1723. A Paris , le 13 février 1781.*

**LECLERC , Syndic.**









*COUNTWAY LIBRARY OF MEDICINE*

RD

551

L52

*RARE BOOKS DEPARTMENT*

